

**ASSEMBLEE GENERALE CDOS-AISNE  
DU VENDREDI 12 MAI 2023  
RAPPORT D'ACTIVITES 2022**

**Objectif 3 : SPORT & SANTE ET BIEN-ÊTRE**

**DESCRIPTIF DES ACTIONS**

- Coordonner et animer le projet Inclusion Sociale par les Activités Physiques et Sportives,
- Participer aux rencontres régionales Sentez-vous Sport-Sport Santé,
- Coordonner la formation Educateur Sportif Sport Santé (E3S)
- Concevoir des projets Sport Santé avec l'administration pénitentiaire,
- Participer aux projets Sentez-vous Sport.

**DÉROULEMENT DES ACTIONS**

**I) LE PROJET INCLUSION SOCIALE PAR LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

1) Le projet

Le projet « Inclusion sociale par les activités physiques et sportives » a été initié au début de l'année 2017 par l'ex Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Aisne. Il est mis en œuvre par le Comité Départementale Olympique et Sportif de l'Aisne depuis le 23 octobre 2017.

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de l'inclusion sociale des résidents des centres d'hébergements sociaux de l'Aisne par la pratique d'activités physiques et sportives (APS) régulières.

Les centres d'hébergements concernés sont principalement des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), des Centres d'Hébergement ou d'Accueil d'Urgence (CHU), des centres de Femmes Victimes de Violences (FVV), des Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT), des Pensions de Famille (PF), des dispositifs relevant de l'Asile et les Centres Provisoires d'Hébergements (CPH). Depuis septembre 2022, nous avons élargi la thématique Inclusion Sociale par les APS aux jeunes suivis par la Protection de l'Enfance (ADSEA) dans la ville de Tergnier.

Les quatre associations gestionnaires de ces centres, partenaires du projet, sont Accueil et Promotion, l'Amsam, Coallia et la Fondation Diaconesses de Reuilly. Sur Tergnier, nous travaillons avec l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adulte de l'Aisne.

Les résidents des centres ont en commun d'avoir de grandes difficultés de logement. La plupart des résidents ont des difficultés d'accès au marché du travail et des ressources financières faibles. A cela s'ajoute les conséquences de ces situations qui sont souvent une importante inactivité, des comportements sédentaires, des addictions aux drogues, des états dépressifs et un fort isolement social.

Les résidents manquent de moyens et d'accompagnement pour participer à des activités physiques et sportives régulières dans des environnements dits « classiques ». Les centres manquent de temps pour organiser des activités physiques collectives régulières et durables. La difficulté

d'accès aux équipements sportifs et la priorité de l'accès aux droits sociaux des résidents s'ajoutent aux freins précédents.

Dans le cadre du projet, 1 350 résidents des centres d'hébergement, à un instant T, peuvent avoir accès à des activités physiques et sportives gratuites, régulières, encadrées, ludiques et adaptées.

Pour cela les partenaires du projet ont mis en place une séance hebdomadaire d'1h30 dans un équipement sportif encadrée par un éducateur sportif diplômé et accompagné d'un travailleur social (réfèrent Sport) dans les 9 villes concernées par le projet qui sont : Anizy-Le-Grand, Chauny, Essômes-sur-Marne, Hirson, Laon, Sissonne, Soissons, Saint-Quentin et Villers-Cotterêts.

Les objectifs opérationnels du projet sont de :

- Favoriser l'accès régulier et durable à la pratique d'une activité physique et sportive des résidents et travailleurs sociaux,
- Contribuer à l'instauration d'un climat collectif favorable à l'accompagnement social et à la socialisation en prenant du plaisir dans la pratique d'une activité de loisir volontaire,
- Développer un outil d'accompagnement complémentaire pour les travailleurs sociaux,
- Contribuer au bien-être physique, mental et social des résidents.

Les années 2017, 2018 et 2019 ont fait l'objet de bilans d'activités. Elles ont permis de démarrer les activités de cadrage du projet, de lancer les activités dans toutes les villes et de consolider dans la durée les grands choix du projet. Les activités principales ont été :

- Les rencontres des équipes éducatives des centres d'hébergement pour l'établissement d'un diagnostic du projet rappelant les freins à la pratique des pratiquants et des structures ;
- L'appui au conventionnement pour la location d'équipements sportifs communaux ;
- La construction d'un réseau des travailleurs sociaux « Référénts Sport » dans les centres participants ;
- Le démarrage des séances grâce au conventionnement avec des structures du mouvement sportif dans toutes les villes du projet ;
- La définition du cadre de suivi/évaluation des activités ;
- L'organisation du troisième comité de pilotage du projet (Copil), permettant de faire le bilan du lancement, sous la responsabilité de la DDCS de l'Aisne le 23 mai 2018. Ce Copil a réuni 26 participants de l'ensemble des acteurs du projet en dehors des structures sportives ;
- L'intégration progressive de nouveaux dispositifs permettant d'augmenter le nombre de résidents ayant accès aux séances. Ces dispositifs sont principalement des Pensions de Famille, des Foyers de Femmes Victimes de Violences et des dispositifs relevant de l'Asile ;
- La visite du Préfet de l'Aisne, de la Sous-préfète de Vervins et du Maire d'Hirson sur la séance du 15 janvier 2019 à Blangy, sur la base de loisirs de Thiérache Sport Nature, actant une collaboration effective et le soutien des pouvoirs publics dans la durée autour du projet.

L'année 2020 a permis de profiter de la stabilisation du fonctionnement du projet et de l'expérience acquise par tous les acteurs. Cette année devait marquer le lancement des activités complémentaires aux séances hebdomadaires.

Les faits marquants de l'année 2020 sont :

- La pandémie de Covid-19 a induit un arrêt total du projet du 5 mars au 17 juin 2020. Cela représente 105 séances annulées dans le département ;
- Malgré la situation sanitaire difficile, 102 séances ont tout de même permis à 265 pratiquants et pratiquantes de partager des moments sportifs au cours de l'année dans toutes les villes du projet ;
- Un travail de reprise des activités hebdomadaires post-confinement dans 4 villes sur 7 en juin et juillet 2020 pour répondre à une demande des résidents et travailleurs sociaux. Cela s'est fait autour de la randonnée pédestre ;
- La reprise du fonctionnement « normal » du projet à la rentrée de septembre en l'adaptant à l'évolution de la pandémie et de la réglementation sur la base d'un protocole sanitaire ;
- La double labélisation du projet par French Impact et l'APELS permettant d'appartenir à des réseaux d'acteurs/financeurs et de suivre un accompagnement sur différents aspects de développement du projet ;
- La passation de la coordination du projet de Benjamin TROUILLEUX à Aurélie BINTZ du 9 au 20 novembre 2020 ;
- Et enfin, la couverture d'une séance de badminton à Laon par un journaliste du journal l'Union le 17 janvier 2020.

L'année 2021 a tout de même permis de stabiliser le fonctionnement du projet malgré les contraintes dues à la crise sanitaire. Cette année a été marquée principalement par le lancement du projet dans deux villes supplémentaires.

Les faits marquants de l'année 2021 sont :

- La pandémie de Covid-19 a induit un arrêt temporaire du projet dans certaines villes. Cela représente 34 séances annulées dans le département,
- Des protocoles sanitaires évolutifs de janvier à juin 2021 qui ont induits des adaptations lors des séances (effectif, lieu de pratique, choix des activités, horaires des séances),
- Le rattachement d'un nouveau dispositif d'hébergement « Les Centres provisoires d'Hébergements (CPH) » dans 2 villes supplémentaires Anizy le Grand et Sissonne à partir de septembre 2021.
- L'instauration du passe-sanitaire dans le sport pour les majeurs à la rentrée de septembre ce qui a induit des problèmes au niveau de la reprise des activités des résidents et de l'encadrement par les travailleurs sociaux.

L'année 2022 a permis une reprise du projet nettement supérieur à notre année référence 2019, post-covid avec le développement d'autres actions. Cette année a été marquée principalement par :

- L'instauration du pass-vaccinal de janvier à mars 2022, ce qui a induit des problèmes d'effectifs dans certaines villes et sur certaines séances et d'encadrement par les travailleurs sociaux (vaccination à jour...)

- La labélisation IMPACT 2024 dans le cadre du projet et de sa thématique « INCLUSION SOCIALE » ;
- L'organisation d'un regroupement départemental avec 3 villes du projet ;
- La mise en place d'un cycle VTT dans une des villes du projet ;
- L'étoffement du projet à de nouveaux publics dans une nouvelle ville : jeunes de 12 à 17 ans suivis par la protection de l'enfance sur Tergnier ;
- La présentation du projet en préfecture le 6 juillet 2022 ;
- Et enfin, la rédaction d'un article dans le Vase Communicant sur Soissons et Alentours le 21 mars 2022.

## 2) Fonctionnement du projet et cadre de suivi-évaluation

### a) Les créneaux de pratique

Un enjeu fort du projet est d'avoir des créneaux de pratique fixe à l'année dans des équipements sportifs adaptés aux activités du projet. L'obtention d'un créneau doit en effet être au croisement de plusieurs contraintes :

- Les disponibilités des salles dans les communes ;
- Les disponibilités des éducateurs spécialisés ;
- Les disponibilités des éducateurs sportifs ;
- Les activités envisagées ;
- Les disponibilités des résidents prioritaires pour l'activité.

Cet enjeu est fort depuis le début du projet et demande un travail d'ajustement continu afin de permettre aux activités de se dérouler de manière hebdomadaire toute l'année. Ainsi 9 villes sur 9 ont pratiqué de janvier à juin 2022 puis 10 villes sur 10 de septembre à décembre 2022 avec l'ajout du nouveau public sur Tergnier. Les changements de créneaux et de lieux de pratique ont permis de s'adapter au maximum aux contraintes, besoins et attentes exprimées par les travailleurs sociaux et les résidents.

### b) Les associations d'hébergements et les dispositifs impliqués

La carte ci-dessous rappelle les associations responsables des centres d'hébergements qui participent au projet ainsi que l'association de prévention spécialisée dans les 10 villes du département. Il est important de rappeler que pour chaque association participante, dans chaque ville, un travailleur social est désigné pour être le Référent Sport de la structure. Toutefois, l'ensemble des travailleurs sociaux des dispositifs doit se mobiliser pour contribuer à la mobilisation des résidents et des jeunes et à la logistique.



Le tableau suivant liste dans le détail l'ensemble des places d'hébergements dans les 45 dispositifs d'hébergement mais également le nombre d'adolescent gérés par l'association ADSEA de Tergnier et participant au projet :

Villes	Associations	CHRS	CHU	FVV	FJT	PF	STAB	ALT	Asile	CPH	Total	
Chauny	Accueil et Promotion	26	14	20		25			12		97	7%
Essômes-sur-Marne	Coallia	30	57	8		25		5	98		223	16%
Hirson	Accueil et Promotion	16	12	10		29	4		49		120	9%
	Coallia		17			24		5			46	3%
Laon	Accueil et Promotion	0			0			0			190	14%
	Coallia	38	62				8		82			
Saint-Quentin	Accueil et Promotion	30	68	10	30	50		5			193	14%
Soissons	AMSAM		59									
	Coallia	7	27								181	13%
	F. Diaconesses	36	20			32						
Villers-Cotterêts	F. Diaconesses	31	15			24			60		130	9%
Sissone	Accueil et Promotion								55	60	115	8%
Anizy Le Grand	Coallia								38	50	96	7%
	AMSAM		8								8	1%

<b>Total</b>	214	359	48	30	209	12	15	394	110	<b>1391</b>
%	15%	26%	3%	2%	15%	1%	1%	28%	8%	100%
Nombre de dispositifs	8	11	4	1	7	2	3	7	2	45

Tableau 1 : Nombre de places par ville et par dispositif

Le projet a donc permis chaque semaine à 1 391 résidents de 45 dispositifs différents de se voir proposer une activité physique et sportive en 2022. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2021 (196 résidents supplémentaires). Le nombre d'adolescents gérés par la prévention spécialisée de Tergnier varie en fonction des mesures.

Les principales évolutions sont l'intégration :

- D'un dispositif de l'Asile sur Pinon un sur Laon,
- De l'augmentation de places dans certains dispositifs

c) Les structures d'animations sportives

Les conventions établis en 2021 avec les structures sportives du département pour l'animation des séances ont toutes été reconduites en 2022 avec les mêmes éducateurs sportifs dans toutes les villes. Cela a permis une stabilité importante pour les pratiquants et référents Sport qui ont noué des relations de confiance. Les éducateurs sportifs ont acquis de nouvelles connaissances sur les spécificités de l'animation avec le public en situation d'exclusion sociale. Cette expérience partagée régulièrement avec les travailleurs sociaux est un gain important pour la qualité des animations proposées et l'adaptation continue des activités aux attentes et capacités des pratiquants.

Pour les 2 villes supplémentaires, le Comité Départemental de Sport en Milieu Rural 02 s'est positionné sur la ville de Sissonne et le Comité Départemental UFOLEP 02 s'est positionné sur la ville d'Anizy-Le-Grand.

Pour Tergnier, c'est le Comité Départemental de Sport en Milieu Rural 02 qui s'est positionné sur le public suivi par la protection de l'enfance.

La carte ci-dessous montre les structures sportives qui interviennent dans les dix villes du projet.



Les conventions signées entre le CDOS-Aisne et les structures sportives permettent de définir le lieu, la fréquence, la pédagogie attendue, le coût et les règles de suivi de la prestation. Le coût de la prestation inclut le temps de préparation des séances, l'animation des séances, la fourniture du matériel pédagogique et les temps de réunions à chaque fin de cycle. A ce coût s'ajoute le remboursement des frais kilométriques pour les déplacements.

d) Le cadre de suivi et d'évaluation

La méthodologie de suivi et d'évaluation du projet a été reconduite en 2022. Cette méthodologie s'appuie sur des outils de suivi numériques et des réunions techniques régulières dans chaque ville.

Les outils utilisés sont :

- Un bilan de séance comprenant le détail de l'activité pratiquée et des éléments descriptifs de l'ambiance générale, des difficultés rencontrées, des demandes exprimées par des pratiquants et des faits marquants. Ce bilan est rédigé par l'éducateur sportif à la fin de chaque séance sur la base d'échanges avec les pratiquants et le référent Sport. Le bilan est envoyé au coordinateur du projet dans la semaine qui suit la séance. Le bilan peut être transmis en version papier ou directement en ligne via un formulaire en ligne.
- Une feuille de présence permettant de connaître les noms et prénoms des pratiquants à chaque séance. Le sexe, l'âge et le dispositif de résidence sont aussi renseignés par le référent Sport qui envoie la feuille de présence au coordinateur du projet dans la semaine qui suit la séance.

Les réunions techniques d'une heure ont lieu toutes les 6 à 7 séances dans chaque ville du projet. Elles se font en présence du coordinateur du projet, de l'éducateur sportif intervenant et du ou des référents Sport. Les responsables des centres d'hébergement sont invités à y participer. Ces réunions permettent :

- A l'éducateur sportif de faire un bilan de son intervention (ambiance, activités, adaptations, ressenti, observations),
- Au référent Sport de faire un bilan de la participation du groupe aux activités (ambiance, retours des pratiquants, ressenti, observations),
- D'évoquer des pistes d'améliorations du fonctionnement du projet dans la ville et des points de vigilance,
- D'avoir une discussion ouverte sur les effets individuels et collectifs de la pratique ainsi que des effets sur l'accompagnement social,
- D'aborder l'organisation du prochain cycle de séances (activités à proposer, demandes des pratiquants, logistique particulière),
- Et enfin de faire un point sur les arrivées et départs de pratiquants afin de les intégrer au suivi du projet et d'en connaître la raison principale (sortie de l'hébergement, manque de motivation, problèmes de santé, etc.).

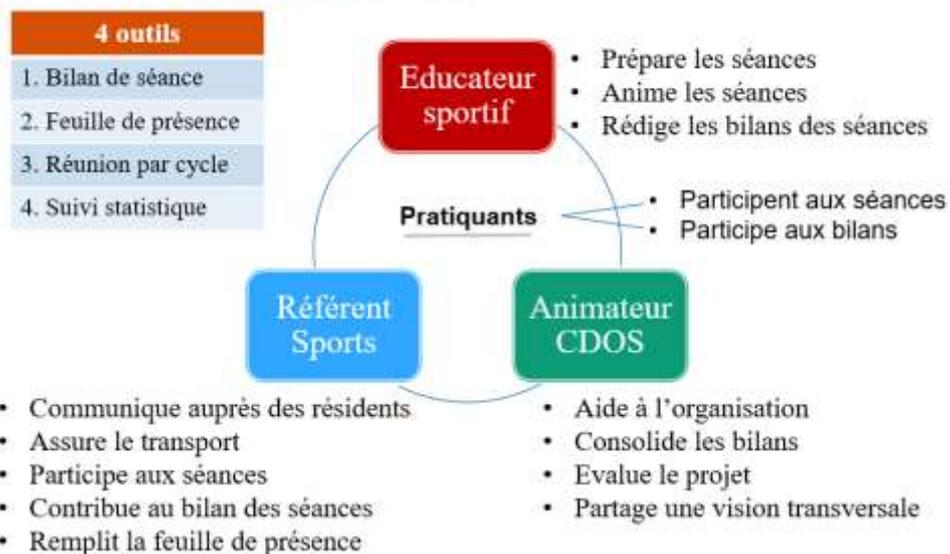
Au cours de l'année 2022, 40 Réunions techniques ont eu lieu dans les 10 villes du projet (29 en 2021). Elles ont toutes fait l'objet d'un compte rendu envoyé aux participants. Pour la ville de Tergnier, nous avons organisé des réunions de travail pour mettre en place le projet mais la première réunion technique aura lieu début 2023.



L'ensemble des données recueillies grâce aux outils et réunions techniques est centralisé dans un outil de suivi numérique. Cet outil permet d'avoir un suivi statistique du fonctionnement du projet à jour en temps réel dans chaque ville. Il permet aussi de consolider les statistiques des villes au niveau départemental.

Le schéma ci-dessous résume l'organisation opérationnelle du suivi du projet en rappelant les outils utilisés et les rôles des acteurs principaux du projet.

#### 4 acteurs clefs et 4 outils



Des actions complémentaires de suivi ont été mises en place afin d'affiner l'évaluation en continue et de multiplier les points de vue.

La coordinatrice du projet a adopté une démarche d'observation-participante en pratiquant régulièrement sur des séances du projet. En effet, il paraît important, au-delà des récits fidèles des éducateurs sportifs, pratiquants et travailleurs sociaux, de ressentir et d'observer le fonctionnement des séances et les interactions auxquelles elles donnent lieu d'un point de vue extérieur. Ainsi, la coordinatrice du projet a participé à 44 séances sur l'année 2022, soit 17 % des 252 séances du projet.

Cela représente environ une séance par cycle dans chaque ville. De plus, pour palier à certaines absences des éducateurs sportifs (en formation, raison de santé...), la coordinatrice a également encadré des séances (6 séances sur 2022).

Enfin, il n'y a pas eu de Comité de Pilotage du projet en 2022 en partie à cause :

- Des changements sont survenus en janvier 2021 à la DDCS de l'Aisne où le Pôle Hébergement et le Pôle Jeunesse et Sport ne sont plus sous la même direction. Cela pose en enjeu de clarification du portage institutionnel du projet pour les années à venir ; En effet, le pôle sport est géré à présent par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et la partie hébergement est gérée par la Direction Départementale de l'Emploi, du travail et des Solidarités (DDETS).
- Et aussi car la crise sanitaire rendait difficile les réunions rassemblant potentiellement une trentaine de personnes.

Toutefois, beaucoup d'échanges téléphoniques avec les différents acteurs ont pu avoir lieu afin de maintenir le contact. C'est sur la base de cette méthodologie de suivi qu'a été rédigé le bilan des activités 2022 du projet.

La partie suivante présente le bilan des activités synthétisé et consolidé au niveau départemental. Un bilan des activités dans chaque ville est ensuite proposé afin de présenter les aspects particuliers qui en ressortent. Les éléments transversaux qui se retrouvent dans une grande majorité de villes, concernant par exemple les effets de la pratique sur les pratiquants et dans l'accompagnement social, sont synthétisés dans la dernière partie sur « Les effets de la pratique » du présent bilan.

### 3) Bilan départemental des activités physiques et sportives en 2022

#### a) Rappel des indicateurs de suivi par objectif

Comme dans les bilans précédents, l'analyse de la progression n'est pas une fin en soi, qu'elle soit positive ou négative, elle doit d'abord nous permettre de faire des constats objectifs qui peuvent être la base de réflexions sur l'évolution de la conduite du projet, et ses effets.

L'évaluation est un moteur pour :

- Instaurer du dialogue entre les pratiquants, travailleurs sociaux, éducateurs sportifs, coordinateur et financeurs pour se rendre compte d'effets positifs et négatifs de l'activité ;
- Guider et adapter la stratégie globale et le pilotage opérationnel du projet ;
- Rendre des comptes aux partenaires du projet sur la pertinence, l'efficacité et l'efficacité des moyens humains et financiers engagés.

En présentant différents indicateurs quantitatifs et observations qualitatives, ce bilan propose à la fois d'évaluer :

- Le taux de réalisation des activités programmées ;
- Le taux d'utilisation effective de l'action proposée ;
- Les effets sur les différents acteurs du projet.

Afin d'évaluer les effets de la pratique sur l'ensemble des acteurs du projet, il est important de rappeler les objectifs opérationnels et les indicateurs fixés par l'équipe du projet au démarrage. Cette lecture doit permettre de mieux comprendre les données synthétisées au niveau départemental et par ville dans la suite du rapport.

François Le Yondre, chercheur en Sociologie du sport, résume une dimension importante à laquelle l'évaluation du projet doit contribuer à répondre : « La question est de savoir comment le sport peut être un outil pertinent pour l'action sociale auprès de l'individu sans nécessairement reporter sur lui la charge de la question sociale collective. » (Le sport dans l'intervention sociale : l'individu responsable mais sous contrôle, 2015).

Le projet et le travail de réflexion doivent permettre de contribuer à cette réflexion par l'analyse de la pertinence des choix effectués :

- Choix du public, choix pédagogiques et choix des objectifs ;
- A mettre en relation avec les effets ressentis et observés par les pratiquants, les éducateurs sportifs et les travailleurs sociaux.

Les quatre objectifs opérationnels du projet et les indicateurs permettant de suivre leurs atteintes sont :

1. Favoriser l'accès régulier et durable à la pratique d'une activité physique et sportive des résidents et travailleurs sociaux :
  - Mise en place effective des séances hebdomadaires dans les 7 villes du département ;
  - Définition d'un cadre de pratique adapté avec les éducateurs sportifs intervenants ;
  - Nombre de pratiquants uniques.
2. Contribuer à l'instauration d'un climat collectif favorable à l'accompagnement social et à la socialisation en prenant du plaisir dans la pratique d'une activité de loisir volontaire :
  - Répartition des pratiquants par associations et dispositifs d'origine - Diversité des pratiquants ;
  - Répartition des pratiquants par sexe et âge - Mixité des pratiquants ;
  - Nombre de participations ;
  - Régularité de la pratique ;
  - Ambiance générale sur les séances.
3. Développer un outil d'accompagnement complémentaire pour les travailleurs sociaux :
  - Définition d'un cadre d'accompagnement à la pratique avec les référents Sports ;
  - Mise en place d'outils complémentaires par les référents Sport - Utilisation des séances par les référents Sport et travailleurs sociaux des structures ;
  - Organisation et réalisation de réunions techniques régulières.
4. Contribuer au bien-être physique, mental et social des résidents :
  - Ressenti des pratiquants sur leur bien-être subjectif ;
  - Observations des référents Sport, travailleurs sociaux et éducateurs sportifs sur les évolutions individuelles des pratiquants.

## b) Bilan départemental 2022

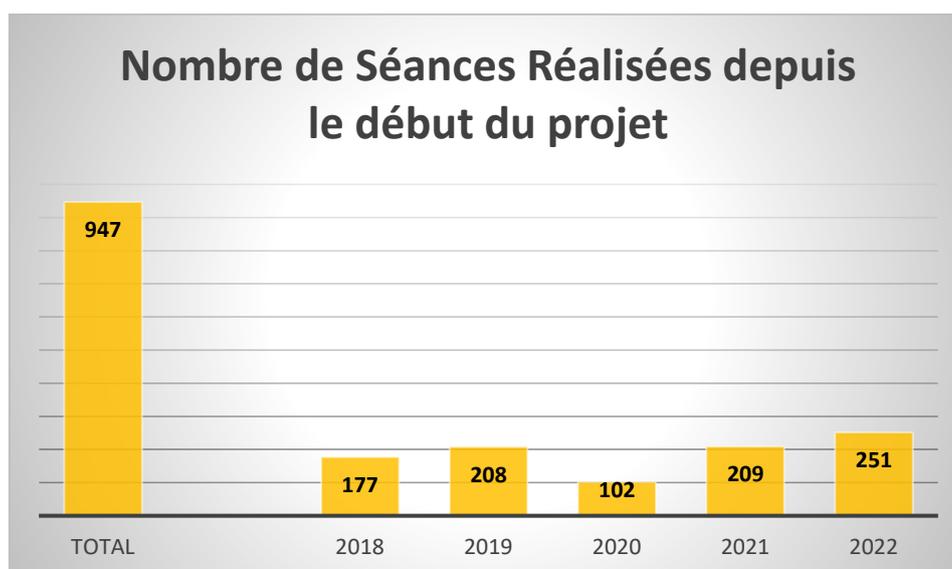
Nous noterons la progression par rapport à 2021 en pourcentage entre parenthèses. Cette progression n'est qu'un indicateur, qu'elle soit positive ou négative, il s'agit de la « faire parler », dans la mesure du possible.

L'organisation territoriale	
Villes	9
Associations d'hébergement	4
Centres/dispositifs	45
Nombre de places d'hébergement	1 391 (+ 15 %)
Structures sportives d'encadrement	5

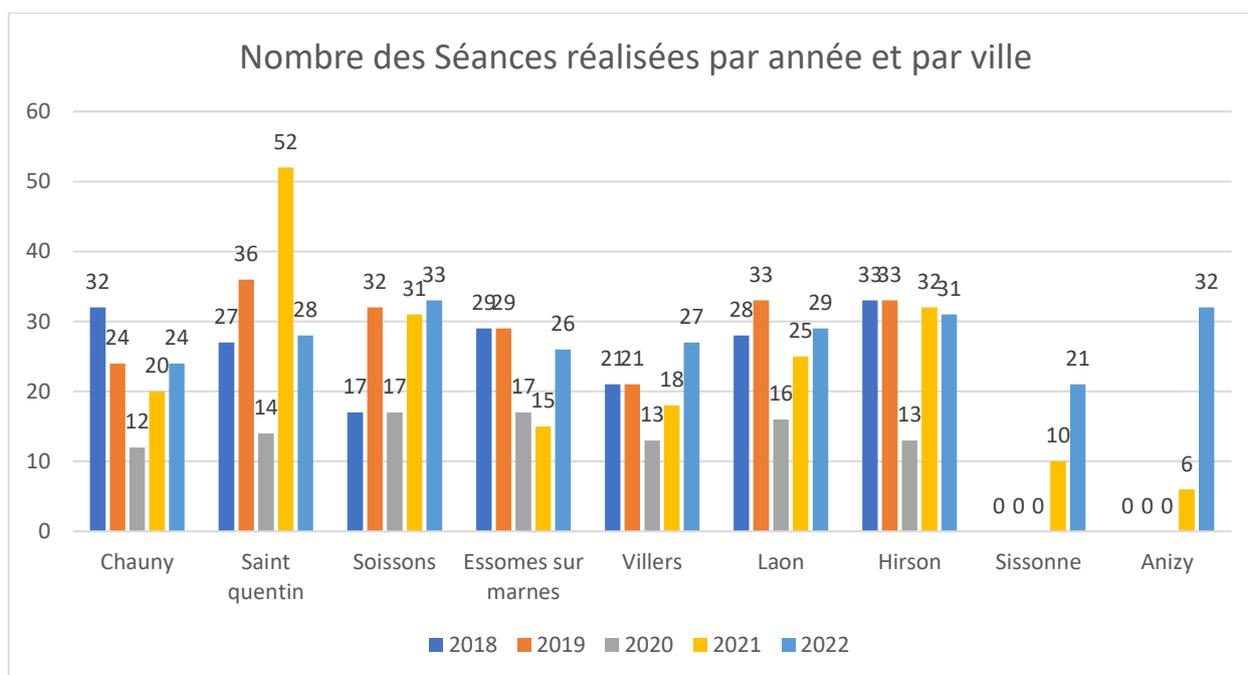
  

Les séances d'activités physiques et sportives	
Nombre de séances réalisées	252 (+ 10 %)
- Pass sanitaire-vaccinal- Protocoles spécifiques sport (Jan-Jui)	166
- Rentrée 2022 (Sept. - Déc.)	86
Nombre d'heures de pratique réalisées	378 heures
Nombre de séances annulées - Covid-19	5

Pour cette année 2022, seulement 5 séances ont été annulé pour cause de COVID-19. Toutefois, il a fallu faire face à différents protocoles sanitaires mis en place par le gouvernement concernant la mise en place des activités physiques et sportives. De plus, l'instauration du pass sanitaire et du pass vaccinal a obligé les participants à être vaccinés.



Nous pouvons noter un bilan départemental 2022 largement supérieur aux autres années (post-crise sanitaire : le nombre de séance réalisée est le plus élevé depuis le début du projet (+42 séances par rapport à 2021).



La répartition des séances par Ville montre bien la similarité entre 2018 et 2022 avant crise sanitaire.

Les pratiquants	
<b>Pratiquants uniques</b>	369 (+26 %)
- Pratiquants hommes	254 soit 69 % (+21 %)
- Pratiquantes femmes	115 soit 31 % (+38 %)
<b>Age moyen</b>	36 ans
<b>Age médian</b>	31 ans

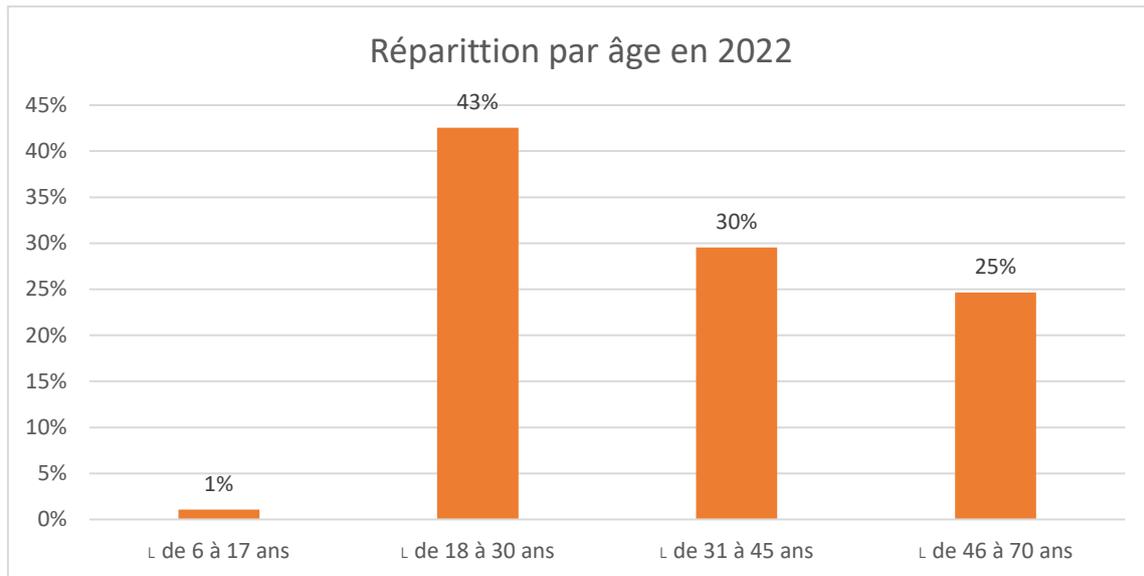
Participation des pratiquants	
<b>Participations totales</b>	1 839 (+ 41 %)
<b>Pratiquants par séance</b>	7.43 (+19 %)
<b>Régularité de la pratique</b>	51 % (+30 %)
<b>Nombre moyen de séances par pratiquants</b>	6.85 (+43 %)

Il est intéressant de noter que l'évolution globale des indicateurs de suivi sont en hausse. La régularité de la pratique et le nombre de pratiquants par séance a augmenté dans toutes les villes ce qui explique cette hausse.

Il est également important de souligner que le nombre de pratiquantes a augmenté depuis 2021. Les bilans de chaque ville présentés ci-dessous sont plus à même de proposer des explications à ces phénomènes.

Activités de suivi-évaluation	
Réunions techniques de suivi	40 (+ 35 %)
Observation-participante sur séances	44 soit 17 % des séances (-)
Comité de pilotage	-

Le graphique suivant montre la répartition par âge des pratiquants ayant participé aux séances en 2022.



On peut noter que la répartition par classe d'âge conserve la même structure d'une année sur l'autre.

La raison principale d'arrêt de la pratique d'un résident participant au projet reste très majoritairement une sortie du dispositif ou l'intégration d'une activité d'insertion sur le même créneau horaire (formation, garantie jeune, stage, cours de français, emploi, etc.). L'arrêt pour manque de motivation ou raisons de santé ne représente qu'une faible partie des situations. C'est un indicateur positif pour les acteurs du projet qui vient confirmer la parole des référents Sport qui disent que le plus dur est de faire venir un nouveau pratiquant une première fois.

Les graphiques suivant montrent la répartition des pratiquants par dispositifs d'hébergement en 2019 en 2020, puis en 2021, puis 2022.



Pour cette année 2022, nous retrouvons une forte augmentation des dispositifs de l'asile (passage de 16 à 30%) et des centres provisoires d'hébergement (passage de 6 à 9%). Ces dispositifs représentent 39%, ceci s'expliquant par la conjoncture actuelle. On retrouve toutefois une augmentation des résidents des pensions de famille (public plus vieillissant mais aussi beaucoup plus régulier sur les séances). L'AU et le CHRS regroupent quant à eux encore 39% (baisse de 20% par rapport à 2021).

Le tableau suivant reprend le nombre de pratiquants, la proportion que cela représente par dispositif et la progression en nombre de pratiquants entre 2021 et 2022.

Dispositifs d'hébergement des pratiquants	Pratiquants (%)	Progression 2021 à 2022 en nb. de pratiquants
CHRS	59 (16%)	-3 %
HU/AU	86 (23 %)	-17 %
FJT	0 (0 %)	X
FVV	0 (0 %)	X
Maison relais / PF	68 (18 %)	+5 %
Stabilisation	10 (3 %)	-1 %
ALT	0 (0 %)	X
Asile	111 (30 %)	+14 %
CPH	35 (9%)	+2 %
<b>Total</b>	<b>369</b>	<b>+ 26 %</b>

Il est important de noter que la répartition hommes/femmes et par dispositif est sensiblement similaire à la répartition que l'on peut observer dans les centres eux-mêmes. Il y a une majorité d'homme. Sur l'année 2022, la participation des femmes a été plus importante (31%).

Il est possible de synthétiser les informations précédentes en montrant qu'une séance type réunit en moyenne :

- 7 pratiquants
- 2 femmes et 5 hommes
- 3 pratiquants entre 18 et 30 ans
- 2 pratiquants entre 31 et 45 ans
- 2 pratiquants entre 46 et 70 ans
- 1 pratiquant en CHRS, 2 en CHU, 3 en dispositif Asile, 1 en PF/FJT

c) Les effets de la pandémie de Covid-19 sur les activités du projet

La pandémie de Covid-19 a eu un impact moins important sur le projet en 2022. En effet, ce virus se transmet par des contacts rapprochés entre les personnes, fréquents lors de la pratique d'activités physiques et sportives. Ces activités ont donc fait partie des premières visées par des protocoles sanitaires strictes et l'instauration de la vaccination obligatoire pour la pratique sportive des majeurs.

L'année 2022 a donc donné lieu à 5 annulations de séance. Cela représente environ 2% des séances organisées sur une année.

On peut séparer l'impact de la pandémie en trois phases sur le projet.

- Instauration du pass sanitaire depuis septembre 2021
- Instauration du pass-vaccinal le 24 janvier 2022
- Suppression du pass vaccinal le 14 mars 2022

Les étapes de janvier à mars sont diverses et variées et il a fallu s'adapter aux différents protocoles mis en place au niveau des Activités Physiques et Sportives pour les majeurs, au niveau des protocoles Nationaux mais également au niveau des protocoles propres à chaque dispositif d'hébergement :

<b>1<sup>er</sup> Janvier 2022</b>	Instauration du pass sanitaire obligatoire ; port du masque obligatoire tant que l'activité sportive n'a pas encore commencé
<b>19 janvier 2022</b>	Aucun changement particulier
<b>24 janvier 2022</b>	Instauration du pass vaccinal (schéma vaccinal complet, certificat de rétablissement ou 1 <sup>ère</sup> injection avant le 15 février 2022 + PCR négatif)
<b>28 février 2022</b>	Suppression des masques dans les ERP de type X ou PA
<b>14 mars 2022</b>	Suppression du pass vaccinal dans les ERP de type X et PA

## Les outils mis à disposition des résidents, des travailleurs sociaux et des éducateurs sportifs

### • Des gourdes :

Le CDOS-Aisne a investi dans des gourdes réutilisables dans le cadre du projet ISAPS. Chaque dispositif d'hébergement s'est vu attribué un certain nombre de gourdes en fonction du nombre de résidents.

Avec ces gourdes, le CDOS-Aisne souhaite répondre à 3 objectifs essentiels :

- 1- Hydratation lors de la pratique d'une Activité Physique Et Sportive
- 2- Limiter les contacts à cause de la crise sanitaire
- 3- Développement Durable

### • Du gel Hydro-alcoolique :

Le CDOS-Aisne a fourni aux structures sportives au fur et à mesure de la crise sanitaire, des bidons de gel hydro alcoolique pour respecter les gestes barrières et mesures sanitaires dans l'animation de leur séance d'APS.

d) L'ouverture du projet à la protection de l'enfance ADSEA :

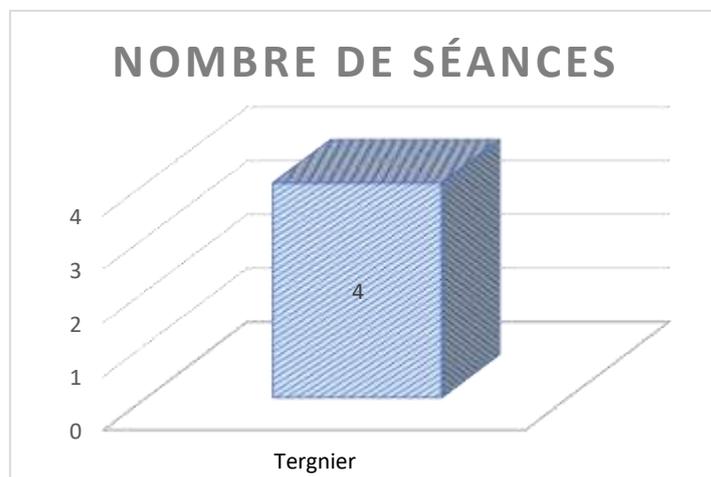
En Mai 2022, le CDOS Aisne a rencontré un éducateur spécialisé de la protection de l'enfance de Tergnier. Cet éducateur était un ancien référent sport sur le projet ISAPS dans la ville de Chauny avec l'association Accueil et Promotion et plus que convaincu par les bienfaits de l'activité physique pour ces résidents mais également dans les relations qu'ils pouvaient entretenir au quotidien avec ces résidents. De ce fait, nous avons décidé de retranscrire le projet à ce nouveau public.

Il s'agit de jeunes entre 12 et 17 ans ou l'évolution des signes d'inadaptation sociale et/ou d'exclusion mérite également une intervention éducative régulière et adaptée relevant de la prévention spécialisée. L'objectif premier de l'ADSEA est de permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social.

L'organisation du projet reste identique au projet initial avec 1h30 d'Activités Physiques et Sportives proposées aux jeunes suivi par l'ADSEA une semaine sur 2 et encadrées par un éducateur sportif diplômé.

L'organisation territoriale	
Villes	1
Association	1
Centres/dispositifs	1
Nombre de jeunes potentiels	Environ 80 jeunes potentiels
Structures sportives d'encadrement	1

Les séances d'activités physiques et sportives	
<b>Nombre de séances réalisées</b>	4
- Rentrée 2022 (Sept. - Déc.)	4
<b>Nombre d'heures de pratique réalisées</b>	6 heures
<b>Nombre de séances annulées - Covid-19</b>	0



4) Bilan des activités physiques et sportives par ville

a) Chauny

Organisation générale	
<b>Associations d'hébergement impliquées</b>	Accueil et promotion
<b>Nombre de places d'hébergement :</b> <b>Dispositifs :</b>	87 CHRS : 26 / CHU : 14 / FVV : 10 / PF : 25 / FJT : 20
<b>Référent Sport</b>	Marine Lauret - Jennifer CAURE
<b>Educateur sportif - Association</b>	Charlène GRULET puis Roman DIMANCHE - CD SMR 02
<b>Créneau de pratique</b>	Mardi de 17h30 à 19h - Gymnase du collège Joliot-Curie de Tergnier
<b>Réunions de suivi</b>	5

Activités physiques et sportives	
<b>Date de la 1<sup>ère</sup> séance</b>	04/01/2022
<b>Nombre de séances réalisées</b>	24
<b>Nombre de séances annulées</b>	6
<b>Activités physiques et sportives pratiquées</b>	Tchouk-ball, Badminton, Disc-golf, Kinball, Thèque, Laser run, Ultimate, Basket
<b>Participation des résidents</b>	

<b>Pratiquants uniques (hommes/femmes)</b>	22 (h : 13 / f : 9)
<b>Pratiquants par dispositif</b>	CHRS : 7 / CHU : 8 / PF : 7
<b>Age moyen</b>	42 ans
<b>Pratiquants par séance</b>	6
<b>Séances par pratiquants</b>	7
<b>Régularité de la pratique</b>	1 séance sur 2
<b>Participations</b>	145

### **Bilan :**

- Comme convenu en 2021, le créneau a été repositionné en fin d'après-midi, le mardi de 17h30 à 19h dans un lieu de pratique fixe à partir de la rentrée de septembre 2021. Il s'agit du gymnase du collège Joliot-Curie de Tergnier. Le lieu de pratique est idéal car il s'agit d'un gymnase multisport équipé de buts d'handball, de paniers de basketball, d'un mur d'escalade et de poteaux de badminton à disposition.
- L'ambiance sur les séances a toujours été bonne ou très bonne selon les encadrants.
- L'instauration du pass vaccinal de janvier à mars a posé une contrainte supplémentaire pour mobiliser les résidents sur le projet car tous les résidents n'étaient pas vaccinés ou n'avaient pas un schéma vaccinal complet.
- Le travail de mobilisation des pratiquants en amont de la séance reste toutefois prenant pour les travailleurs sociaux. Il est important d'avoir un relais dans chaque dispositif pour que la mobilisation se fasse, chose qui semble très compliqué sur Chauny.
- Le départ de Charlène en juin 2022, éducatrice sportive sur Chauny depuis le début du projet a également impacté le projet. En effet, les résidents se sont retrouvés avec un manque de repère à la rentrée de septembre surtout que certains résidents connaissaient Charlène depuis plusieurs années.
- Le fonctionnement du projet a été quelque peu perturbé avec le départ du référent Sport Marine pendant l'été 2022. Jennifer, référente de la pension de famille qui était souvent présente également sur les séances a pris le relais. Il est difficile sur Chauny de garder le même référent sport au regard du turnover des travailleurs sociaux.
- Les travaux effectués dans les bâtiments de l'Accueil d'Urgence de Béthancourt en Vaux ont contraints les résidents et les travailleurs sociaux à déménager sur Laon. De ce fait, à la rentrée de septembre 2022, nous ne pouvions plus proposer d'activité à l'AU. Les séances étaient dirigées vers le CHRS et la pension de famille.
- Charlène a été remplacé par Roman à la reprise de septembre, il a vite pris ces marques sur le projet ; il est apprécié de tous les résidents et une relation de confiance commence à s'installer ; il est à l'écoute et s'adapte très facilement à son public.
- Comme en 2021, l'équipe continue de trouver le projet pertinent dans le cadre de l'accompagnement global proposé aux résidents. Le fait de mélanger de plus en plus les dispositifs est un réel avantage pour les résidents et les travailleurs sociaux qui peuvent faire ainsi des liens transversaux. L'équipe de Chauny souhaite donc continuer à participer au projet en 2023.

b) Essômes-sur-Marne

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Coallia
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	183 CHRS : 30 / CHU : 57 / FVV : 8 / Asile : 83 / ALT : 5
Référent Sport	Keltouma El Badri- Bruno LOZAI
Educateur sportif - Association	Mathieu Bergeot - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Mercredi de 14h30 à 16h - Salle polyvalente d'Essômes-sur-Marne
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 <sup>ère</sup> séance	05/01/2022
Nombre de séances réalisées	26
Nombre de séances annulées	4
Activités physiques et sportives pratiquées	Randonnée, Basket-ball, Football, Marche Nordique, Bumball, Poull Ball, Disc-Golf, Mini tennis, Baseball, speedminton, fléchettes, tennis de table

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	61 (h : 56 / f : 5)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 8 CHU : 11 Asile : 36 PF : 6
Age moyen	34 ans
Pratiquants par séance	10
Séances par pratiquants	6
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	266

**Bilan :**

- Les séances ont pu reprendre en intérieur grâce à la mise à disposition de la salle polyvalente d'Essômes-sur-Marne comme en 2021. La salle n'est pas équipée d'équipements sportifs mais permet de réaliser un grand nombre d'activités. De plus, elle est idéalement placée à côté d'espaces extérieurs de pratique en herbe et en dur ainsi que de chemins de randonnée.
- La reprise a été effectuée en dent de scie en janvier 2022 à cause d'un arrêt trop conséquent du projet en décembre 2021 (1 mois d'arrêt) à cause de cas de COVID-19 chez les résidents.
- La bonne dynamique de participation des résidents et travailleurs sociaux de mars à juin, après des réajustements organisationnels, a été remarquée. Les groupes étaient importants avec

13 pratiquants en moyenne mélangeant des résidents des pôles insertion, urgence, asile et même pension de famille.

- Essômes sur Marne est l'une des villes qui a participé à la rencontre départementale du jeudi 9 juin 2022 en ramenant 18 résidents accompagnés de 4 travailleurs sociaux.
- Les vendanges en septembre 2022 sur Château-Thierry a posé également problème pour la reprise du projet à la rentrée puisque les résidents travaillaient dans les vignes. De ce fait, au regard des mêmes contraintes rencontrées l'année précédente, nous avons décalé la reprise à fin septembre 2022.
- Malheureusement, lorsque nous avons voulu renouveler la convention de mise à disposition de salle pour la rentrée de septembre 2022, la salle a été attribué à un autre projet de la mairie et nous nous sommes retrouvés sans salle de septembre à décembre ; Nous avons sollicité l'ensemble des mairies environnantes mais la multitude d'associations sportives et culturels rend la recherche de plus en plus compliqué.
- L'ambiance sur les séances a toujours été considérée comme bonne ou très bonne par les encadrants et les résidents. L'hétérogénéité est tellement importante entre la pension de famille et les dispositifs de l'asile ; l'éducateur sportif doit s'adapter en permanence.
- L'engouement des travailleurs sociaux pour le projet se fait toujours ressentir. La direction des deux pôles est donc motivée pour continuer à participer activement au projet en 2023.

c) Hirson

Organisation générale	
<b>Associations d'hébergement impliquées</b>	Accueil et promotion/ Coallia
<b>Nombre de places d'hébergement Dispositifs</b>	141 CHRS : 20 / CHU : 29 / PF : 66 / Stab : 4 / Asile : 10 / FVV : 10
<b>Référent Sport</b>	Virginie Gard- Manon Macaret
<b>Educateur sportif - Association</b>	Multiples - Thierache Sport Nature
<b>Créneau de pratique</b>	Mardi de 15h00 à 16h30 - TSN Blangy
<b>Réunions de suivi</b>	4

Activités physiques et sportives	
<b>Date de la 1<sup>ère</sup> séance</b>	04/01/2022
<b>Nombre de séances réalisées</b>	31
<b>Nombre de séances annulées</b>	3
<b>Séances annulées (COVID-19)</b>	1
<b>APS</b>	Tir à l'arc, Géocatching, canoé, Course d'Orientation, Tennis de Table, renforcement musculaire, escalade, sarbacanes

<b>Participation des résidents</b>	
<b>Pratiquants uniques (hommes/femmes)</b>	33 (h : 26 / f : 7)
<b>Pratiquants par dispositif</b>	CHRS : 7 / CHU : 1 / PF : 18 / Stab : 7
<b>Age moyen</b>	44 ans
<b>Pratiquants par séance</b>	6
<b>Séances par pratiquants</b>	8
<b>Régularité de la pratique</b>	1 séance sur 3
<b>Nombre de participations</b>	181

### **Bilan :**

- Tout comme 2021, la référente sur le projet est toujours Virginie Gard pour l'Association Accueil et Promotion et Manon Macaret pour L'association Coallia.
- Le cadre de pratique reste idéal à TSN pour les pratiquants. Il permet de faire des activités rares comme le canoë, l'escalade en intérieur, le tir à l'arc, le VTT et le Géocatching. La période hivernale reste toutefois compliquée pour ce genre d'activité et il a été décidé de proposer d'autres activités : le renforcement musculaire dans une salle de la base nautique mais également le tennis de table avec la mise à disposition d'un ancien professeur d'EPS d'Hirson et de sa salle.
- La cohabitation entre les 2 associations Accueil et Promotion et Coallia semble bien se passer.
- L'ambiance a été considérée comme bonne ou très bonne toute l'année par les encadrants.
- 5 Résidents ont participé aux rallye « Contes et Légendes » organisés par TSN le dimanche 8 mai 2022.
- Notons qu'un résident a déjà fait 95 séances depuis son intégration dans le projet en Mai 2018 ; c'est le 2ème résident du département à avoir fait le plus de séances.
- En aout 2022, le directeur de TSN Maxime Vandewiele a quitté ces fonctions et a été remplacé en septembre 2022 par Mr Guerdoux Mathias ; l'équipe d'éducateur sportif a également changé.
- En septembre 2022, l'association Accueil et Promotion a souhaité changer le jour de la séance de sport en passant au jeudi à la place du mardi pour des raisons logistiques.
- La relation avec les éducateurs sportifs de TSN continue à être très bonne. Cet élément est important à relever particulièrement à Hirson puisque c'est la seule ville où les éducateurs sportifs ne sont pas toujours les mêmes chaque mardi. L'accueil et l'accompagnement y est toujours très bien réalisé et les séances de qualité.
- Virginie et Manon trouve du sens dans cette activité régulière. Cela permet de créer une relation différente avec les résidents et de mélanger les dispositifs. C'est un levier intéressant d'accompagnement. Il en est de même pour Manon qui met en avant l'importance des relations sociales dans ce projet. Les deux directions des deux associations souhaitent continuer à faire vivre le projet pour l'année 2023.

d) Laon

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Coallia
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	190 CHRS : 38 / CHU : 62 / Stab : 8 / Asile : 82
Référents Sports	Thomas Chauderlier (Insertion), Sabah Chenini (Urgence) - Julie BUIRE (Asile)
Educateur sportif - Association	Mathieu David - Sport Education 02
Créneau de pratique	Mercredi de 17h30-19h - Gymnase du Lycée Daubié
Réunions de suivi	5

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 <sup>ère</sup> séance	12/01/2022
Nombre de séances réalisées	29
Nombre de séances annulées	2
Séances Annulées (COVID-19)	1
Activités physiques et sportives pratiquées	Circuit training, Ultimate, Badminton, Basket, VTT, Step, Thèque

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	58 (h : 31 / f : 27)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 9 / CHU : 8 / Stab : 3 / Asile : 38
Age moyen	33 ans
Pratiquants par séance	6.5
Séances par pratiquants	4.5
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	191

**Bilan :**

- L'ensemble des séances de 2022 a pu se faire dans le gymnase du lycée Daubié dans des conditions optimales (infrastructures sportives, matériels, sanitaires) ; Lorsque nous approchons la période estivale, nous avons accès à un terrain de football au sein du stade Levindrey mis à disposition par la mairie de Laon.
- La majorité des séances étaient coupées en deux, avec 2 activités différentes permettant de répondre et de satisfaire aux besoins du plus grand nombre.

- La reprise de janvier a été compliquée avec l'instauration des pass sanitaires obligeant les résidents à être vaccinés pour participer aux séances de sport. Seulement 2 à 3 résidents étaient présents en janvier 2022.
- En mars 2022, un nouveau dispositif de l'asile s'est rattaché au projet offrant la possibilité à 50 personnes supplémentaires de pratiquer de l'activité physique chaque semaine.
- La participation des dispositifs de l'urgence a été compliquée cette année. Depuis Mars 2022, nous n'avons revu aucun résident de ce dispositif sur les séances de sport ce que je trouve regrettable puisque le travailleur social avait réussi à instaurer une bonne dynamique depuis fin 2021.
- Un cycle VTT a été mis en place du 27 avril au 1er juin 2022 par l'éducateur sportif permettant de lever la contrainte de mobilité pour certains résidents ; Cette expérience devrait être réitérée en 2023 avec la mise en place d'un cycle ou d'un stage pour apprendre à faire du vélo.
- Les résidents du pôle insertion de Laon ont participé à la journée Olympique organisé par le CDOS-Aisne le samedi 25 juin 2022. Ils sont venus à 3 accompagnés d'un travailleur social.
- La reprise de septembre 2022 s'est faite en dent de scie puisque nous avons beaucoup de résidents des dispositifs de l'asile qui faisaient les vendanges. C'est une contrainte qu'il faudra prendre en compte à la rentrée 2023.
- L'appropriation du projet par les équipes de travailleurs sociaux de Laon continue d'être très importante. Le pôle insertion réalise des bilans collectifs et individuels de chaque séance qui viennent compléter les bilans de Mathieu David. Cela permet de mettre en perspective la participation aux séances dans l'accompagnement social global des résidents. C'est un outil précieux.
- Les référents Sport et les directions sont unanimes pour dire qu'il est pertinent de continuer à participer aux séances hebdomadaires en 2023.

e) Saint Quentin

<b>Organisation générale</b>	
<b>Associations d'hébergement impliquées</b>	Accueil et promotion
<b>Nombre de places d'hébergement Dispositifs</b>	190 CHRS : 30 / CHU : 65 / FVV : 10 / FJT : 30 / PF : 50 / ALT : 5
<b>Référent Sport</b>	Annick Auger / Anthony Caze
<b>Educateur sportif - Association</b>	Sonia Diouani - ALM Sport Formation
<b>Créneau de pratique</b>	Jeudi de 20h à 21h30 - Gymnase Anne Franck
<b>Réunions de suivi</b>	5

<b>Activités physiques et sportives</b>	
<b>Date de la 1<sup>ère</sup> séance</b>	06/01/2022
<b>Nombre de séances réalisées</b>	28
<b>Nombre de séances annulées</b>	4
<b>Séances annulées (COVID-19)</b>	1
<b>Activités physiques et sportives pratiquées</b>	Volley, Renforcement musculaire, Basket-ball, Randonnée, Futsal/football, Ultimate, Baseball, Tennis de table/ Badminton, marche nordique, jeux traditionnels, pétanque, hand-ball

<b>Participation des résidents</b>	
<b>Pratiquants uniques (hommes/femmes)</b>	54 (h : 43 / f : 11)
<b>Pratiquants par dispositif</b>	CHRS : 15 / CHU : 21 / PF : 18 / FJT : 0 / ALT : 0
<b>Age moyen</b>	38 ans
<b>Pratiquants par séance</b>	10
<b>Séances par pratiquants</b>	7
<b>Régularité de la pratique</b>	1 séance sur 3
<b>Nombre de participations</b>	292

### **Bilan :**

- Toutes les séances ont eu lieu dans le gymnase Anne Franck d'Harly mis à disposition par l'agglomération du Saint-Quentinois ; à la période estivale, les séances s'effectuent au parc d'île de Saint-Quentin ou aux Champs Elysées.
- Les activités variées et adaptées proposées par Sonia sous forme de mini-cycles de trois séances découvertes ont été appréciées. Les séances sont adaptées à tous, au regard de la multitude de dispositifs présents sur les séances notamment pour les résidents de la pension de famille. Sonia essaie au mieux de répondre aux envies et besoins des résidents.
- Il est important de noter que les équipes de Saint-Quentin ont trouvé une organisation intéressante pour le portage du projet inter-dispositifs. En effet, les travailleurs sociaux de chaque dispositif sont de vrais relais pour le/ les référent(s) sport. De nombreux travailleurs sociaux assurent le transport et participent aux séances en plus de mobiliser les résidents. Il est important de noter que très souvent les stagiaires ou services civiques dans les équipes ont une partie de leur mission dédiée à la communication auprès des résidents.
- Un résident de la pension de famille a dépassé les 130 séances sur le projet qu'il a intégré en février 2018 (93% de participation encore cette année avec une régularité de 83 %). Les séances semblent contribuer à l'éloigner de son addiction à l'alcool en lui permettant de faire des rencontres positives. Nous avons décidé de le mettre à l'honneur en décembre 2022 pour le féliciter de son implication dans le projet et de son assiduité.
- Le dernier trimestre a été compliqué avec beaucoup d'annulation de séances. De ce fait, nous avons organisé une réunion avec plusieurs résidents et travailleurs sociaux pour comprendre la problématique. Le créneau du jeudi soir de 20h à 21h30 en période hivernale paraît très

contraignant pour les résidents. Nous avons décidé avec l'ensemble des acteurs du projet de proposer une nouvelle formule pour janvier 2023.

- Les travailleurs sociaux impliqués dans le projet et la direction continuent d'être convaincu de l'intérêt que représente l'investissement en temps pour permettre aux résidents de s'épanouir dans les activités proposées. Tout le monde est d'accord pour continuer à participer au projet en 2023.

f) Soissons

<b>Organisation générale</b>	
<b>Associations d'hébergement impliquées</b>	Fondation Diaconesses de Reuilly, Amsam
<b>Nombre de places d'hébergement Dispositifs</b>	161 CHRS : 43 / CHU : 106 / PF : 12
<b>Référents Sports</b>	Christèle Tur, Elodie Haye, Christophe Hervillard
<b>Educateur sportif - Association</b>	Mathieu Bergeot - CD Ufolep 02
<b>Créneau de pratique</b>	Jeudi de 14h à 15h30 - Centre social de Presles
<b>Réunions de suivi</b>	4

<b>Activités physiques et sportives</b>	
<b>Date de la 1<sup>ère</sup> séance</b>	06/01/2022
<b>Nombre de séances réalisées Nombre de séances annulées</b>	33 0
<b>Activités physiques et sportives pratiquées</b>	Tchoukball, Randonnée, Course d'orientation, Basket-ball, Football, Ultimate, Tennis de Table, Jeux de ballons, Mini tennis, Fléchettes, baseball, disc-golf

<b>Participation des résidents</b>	
<b>Pratiquants uniques (hommes/femmes)</b>	44 (h : 21 / f : 23)
<b>Pratiquants par dispositif</b>	CHRS : 6 / CHU : 25 / PF : 13
<b>Age moyen</b>	37 ans
<b>Pratiquants par séance</b>	9
<b>Séances par pratiquants</b>	8
<b>Régularité de la pratique</b>	1 séance sur 2
<b>Nombre de participations</b>	297

## **Bilan :**

- La reprise de janvier s'est faite dans la salle de sport du centre social de Presles. Elle reste trop petite pour les activités proposées mais très utile pour la période hivernale. C'est pourquoi, comme depuis le début du projet, des démarches ont été effectuées pour trouver un autre lieu de pratique mais cela devient très compliqué à trouver. Toutefois, dès que la météo est plus clémente, les séances se réalisent au parc Saint Crépin de Soissons ou au city stade de Saint Waast.
- Soissons est la ville qui réunit le plus d'associations différentes sur un même créneau.
- L'année a été marquée par les difficultés rencontrées par l'équipe de Coallia pour assurer une présence régulière aux séances et l'arrêt temporaire du projet.
- Il est important de souligner que 3 résidents de l'AMSAM ont intégré le dispositif SÉSAME avec le Comité Départemental UFOLEP; ainsi les 3 jeunes ont pu passer la base BAFA, le PSC1 et le brevet fédéral Multisports.
- La reprise à la rentrée de septembre s'est faite en extérieur au parc Saint-Crépin de Soissons au regard de la météo favorable. Les résidents ont pu découvrir l'activité Baseball tout en profitant du soleil ce qui rend les séances plus agréables.
- Les séances réunissent un public de plus en plus hétérogène avec une proportion de femmes en constante évolution depuis le début du projet. Pour 2022, nous avons un équilibre parfait homme/ femme (50% - 50%).
- En fin d'année 2022, des entretiens individuels ont été mis en place afin d'évaluer l'impact social du projet, de connaître le ressenti des résidents et de préparer 2023.
- Notons également la présence d'un noyau dur pour la pension de famille de Braine (3 résidents).
- Soissons est l'une des villes qui a participé à la rencontre départementale du jeudi 9 juin 2022 en ramenant plus de 20 résidents.
- Il est important de noter que les équipes des 2 associations s'entendent parfaitement et que la complicité, la bonne humeur sur les séances se fait sentir à chaque fois et donne envie aux résidents de venir pratiquer. Il y a toujours un petit challenge entre les travailleurs sociaux ce qui amuse également beaucoup les résidents. Avant chaque vacances scolaires, un moment convivial est organisé entre les 2 associations pour permettre un maximum d'échanges entre les résidents et finir correctement la période d'activité.
- Les référents Sports, identiques depuis le début du projet restent donc motivés pour continuer à faire vivre cette espace de pratique et de médiation en 2023.

g) Villers-Cotterêts

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Fondation Diaconesses de Reuilly
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	130 CHRS : 31 / CHU : 15 / PF : 24 / Asile : 60
Référent Sport	Myriam El Ghali
Educateur sportif - Association	Mathieu Bergeot - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Jeudi de 16h30 à 18h - Salle de sport de l'APEI des 2 vallées à Coyolles
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 <sup>ère</sup> séance	13/01/2022
Nombre de séances réalisées	27
Nombre de séances annulées	3
APS	Randonnée, Disc Golf, Ufolépiades, mini-tennis, Basket, Tchouk-ball, Badminton, Fléchettes, biathlon

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	36 (h : 28 / f : 8)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 7 / CHU : 11 / PF : 6 / Asile : 12
Age moyen	32 ans
Pratiquants par séance	6
Séances par pratiquants	5.5
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	166

**Bilan :**

- Le projet a repris en janvier 2022 après la trêve de Noël.
- La reprise du projet en janvier s'est mieux passée avec la référente sport Myriam El Ghali, animatrice socio-éducative. Elle a permis une meilleure organisation et permet d'assurer la présence d'un travailleur social à chaque séance. Elle a construit des outils au sein de la résidence pour permettre aux résidents de s'inscrire aux séances de sport mais également pour qu'en cas d'absence, un travailleur social prenne sa place.
- Comme en 2021, les séances ont eu lieu dans la salle de sport de l'IME de l'APEI des 2 vallées à Coyolles. Ces séances ont permis de pratiquer le basketball, le mini tennis, le tchoukball et le badminton. L'ambiance y a été considérée comme bonne ou très bonne par

les encadrants et nous avons pu remarquer un petit noyau régulier de résidents. Dès que la météo est correcte, les résidents pratiquent en extérieur sur Villers au niveau des city stade.

- Villers est l'une des villes qui a participé à la rencontre départementale du jeudi 9 juin 2022 en ramenant 5 résidents de la fondation diaconesses de Reuilly.
- On peut noter qu'un travail a été réalisé pour réassocier la pension de famille et certains résidents ont participé aux séances (adaptation de l'éducateur sportif). Au-delà de cela, la mixité des pratiquants et les différentes situations que cela recoupe sont sources de richesse sur les séances.
- Un résident du CHRS, qui a intégré le dispositif en septembre 2022 s'est proposé, de part son parcours scolaire et professionnel de réaliser un film sur le projet sur la ville de Villers-Cotterêts. Nous attendons avec impatience le résultat. Celui-ci pourra éventuellement servir de support pour la présentation du projet.
- Les encadrants sont convaincus de la pertinence des activités proposées Les séances sont un repère pour de nombreux résidents réguliers et source d'intégration pour les nouveaux résidents.
- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2023.

#### h) Sissonne

<b>Organisation générale</b>	
<b>Associations d'hébergement impliquées</b>	Accueil et Promotion
<b>Nombre de places d'hébergement Dispositifs</b>	80 CPH : 60 Asile : 55
<b>Référent Sport</b>	Shirley Warlaumont
<b>Educateur sportif - Association</b>	Charlène Gulet- Roman Dimanche - CD SMR 02
<b>Créneau de pratique</b>	Mardi de 14h00 à 15h30 - Dojo de Sissonne
<b>Réunions de suivi</b>	4
<b>Activités physiques et sportives</b>	
<b>Date de la 1<sup>ère</sup> séance</b>	01/02/2022
<b>Nombre de séances réalisées</b>	21
<b>Nombre de séances annulées</b>	2
<b>Séances annulées (COVID-19)</b>	2
<b>APS</b>	Renforcement Musculaire- Marche Nordique- Tir laser- Tir à l'arc- Pétéca- jeux collectifs- Badminton- tchoukball, golf, badminton, football, disc-golf, mini-tennis

<b>Participation des résidents</b>	
<b>Pratiquants uniques (hommes/femmes)</b>	30 (h : 17 / f : 13)
<b>Pratiquants par dispositif</b>	CPH : 17 Asile : 13
<b>Age moyen</b>	31 ans
<b>Pratiquants par séance</b>	4.5
<b>Séances par pratiquants</b>	5
<b>Régularité de la pratique</b>	1 séance sur 3
<b>Nombre de participations</b>	98

### **Bilan :**

- Le projet n'a repris qu'en février 2022 pour Sissonne puisque la contrainte du pass sanitaire a posé problème pour les résidents.
- La barrière de la langue est une petite problématique sur certaines séances lorsque des termes un peu plus techniques surgissent lors de l'explication des exercices mais les travailleurs sociaux présents sur les séances sont d'une grande aide et certains résidents font la traduction pour les autres.
- Les séances réunissent un public mixte majoritairement masculin sur 2022.
- La moyenne de résidents participant aux séances reste toutefois faible sur Sissonne pour le moment ; nous sommes à 3 résidents en moyenne par séance.
- Au regard des effectifs faibles sur la 1ère partie de l'année, nous avons décidé pour la rentrée de septembre 2022 de proposer une séance une semaine sur 2 et de modifier le créneau en passant le mercredi matin de 10h à 11h30. Nous avons eu également une autre salle pour la pratique ce qui limitera moins l'éducateur sportif dans ces choix d'activités.
- Roman a remplacé Charlène en tant qu'éducateur sportif pour la ville de Sissonne. Le projet a repris le mercredi 21 septembre 2022 à raison d'une semaine sur 2. L'effectif moyen est passé de 4 à 6 résidents sur cette dernière partie de l'année.
- Les encadrants sont convaincus de la pertinence des activités proposées malgré une année marquée encore par la crise sanitaire. Les séances sont un repère pour de nombreux résidents réguliers et source d'intégration pour les nouveaux résidents.
- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2023.

i) Anizy-le-Grand

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Coallia
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	CPH : 50
Référent Sport	Camille Thomas- Elodie Chereau- Mathilde Vanhavermaert
Educateur sportif - Association	Aurélien Membrive - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Mardi de 18h30 à 20h - Salle du Jeu de Paume
Réunions de suivi	1

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 <sup>ère</sup> séance	9/11/2021
Nombre de séances réalisées Séances annulées (Covid-19)	6 0
APS	Jeux Collectifs- renforcement musculaire- circuit training

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	9 (h : 8 / f : 1)
Pratiquants par dispositif	CPH : 9
Age moyen	30 ans
Pratiquants par séance	5.5
Séances par pratiquants	4
Régularité de la pratique	1 séance sur 2
Nombre de participations	34

**Bilan :**

- Pour le CPH d'Anizy, nous sommes sur un fonctionnement différent avec la signature d'un contrat d'engagement entre le résident et la structure d'hébergement. De ce fait, si le résident signe ce contrat, il s'engage à être présent sur un cycle complet (sauf raison médicale, en formation, retard de train...). A chaque nouveau cycle (de vacances à vacances), un nouveau contrat est signé par le résident avec un certificat médical de non contre-indication.
- Après les vacances de Février, la reprise a été compliqué avec seulement 3 résidents de moyenne par séance.
- Par chance, en Mars 2022, un nouveau dispositif de l'asile sur Pinon s'est rattaché au projet permettant à 36 personnes supplémentaires d'accéder à de l'activité physique une fois par semaine ; c'est un public presque exclusivement féminin.
- Le public reste majoritairement masculin sur Anizy et féminin sur Pinon.

- L'absence ou le retard des résidents aux séances s'expliquent par le retard des trains pour les résidents qui suivent une formation sur Laon ou sur Soissons.
- Les résidents du CPH d'Anizy le Grand ont participé à la journée Olympique organisé par le CDOS-Aisne le samedi 25 juin 2022. Ils sont venus à 16 résidents et 2 travailleurs sociaux.
- La salle prédestinée aux séances du mardi soir limite les activités (espace restreint, carrelage au sol, faible hauteur sous plafond). Malgré tout, l'éducateur a su proposer de septembre à décembre des jeux sportifs, jeux d'opposition et jeux traditionnels dans une ambiance familiale et bon enfant ; Des démarches sont toujours en cours pour changer de lieu de pratique mais il n'y a rien de disponible sur ces créneaux.
- L'objectif recherché sur les 2 villes d'Anizy et Pinon est de créer du lien social à travers la pratique sportive et permettre également au public féminin (quelque soit les origines) de découvrir des activités différentes.
- Les encadrants sont convaincus de la pertinence des activités proposées malgré une année marquée encore par la crise sanitaire. Les séances sont un repère pour de nombreux résidents réguliers et source d'intégration pour les nouveaux résidents.
- Certains résidents ont la volonté de s'inscrire dans une association sportive ou dans une salle de sport. Malheureusement, la situation géographique des résidents et la problématique de mobilité ne permettent pas pour l'instant ces inscriptions.
- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2023.

j) Tergnier (ADSEA)

<b>Organisation générale</b>	
<b>Association impliquée</b>	ADSEA
<b>Nombre de places</b>	80
<b>Référent Sport</b>	MAGNIER Valentin
<b>Educateur sportif - Association</b>	Roman Dimanche - SMR 02
<b>Créneau de pratique</b>	Mercredi de 16h30 à 18h00 - 1 Semaine sur 2
<b>Réunions de suivi</b>	2

<b>Activités physiques et sportives</b>	
<b>Date de la 1<sup>ère</sup> séance</b>	19 Octobre 2022
<b>Nombre de séances réalisées</b>	4
<b>Nombre de séances annulées</b>	1
<b>APS</b>	DiscGolf, Badminton

<b>Participation des Jeunes</b>	
<b>Pratiquants uniques (hommes/femmes)</b>	10 (h : 5 / f : 5)
<b>Age moyen</b>	14 ans
<b>Pratiquants par séance</b>	4
<b>Séances par pratiquants</b>	3
<b>Régularité de la pratique</b>	1 séance sur 3
<b>Nombre de participations</b>	17

### **Bilan :**

- Une première réunion a eu lieu le mardi 24 mai 2022 à l'ADSEA de Tergnier avec Valentin (réfèrent sport sur le projet) qui était déjà réfèrent lorsqu'il travaillait sur Chauny avec « Accueil et Promotion ».
- Nous avons ensuite entamé les démarches de recherche de salle, de créneau, de choix de l'éducateur sportif.
- Le vendredi 7 Octobre 2022, nous avons organisé une réunion avec la direction départementale de l'ADSEA sur Laon afin de mettre en avant le projet et le déployer dans d'autre ville du département.
- La première séance s'est déroulée le mercredi 19 octobre 2022 de 16h30 à 18h00 dans un gymnase mis à disposition une semaine sur deux par la mairie de Chauny.
- Le mardi 25 Octobre, nous avons effectué une présentation du projet à l'ensemble du service ADSEA de Tergnier, et présenté l'éducateur sportif. Ainsi, nous avons pu mettre en avant l'organisation du projet, les objectifs de celui-ci, les différentes activités pouvant être proposée aux jeunes ; ceci a permis aux différents travailleurs sociaux de s'approprier le projet et d'être présent à tour de rôle sur les séances du mercredi.
- C'est un début de projet assez timide pour le moment, laissant le temps également aux éducateurs de prendre leur marque, de présenter le projet aux différents adolescents qu'ils peuvent suivre au quotidien.
- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2023.
- Nous avons programmer une nouvelle réunion avec la direction départementale courant mai 2023 afin de réfléchir à l'essaimage du projet à plus grand échelle sur le département.

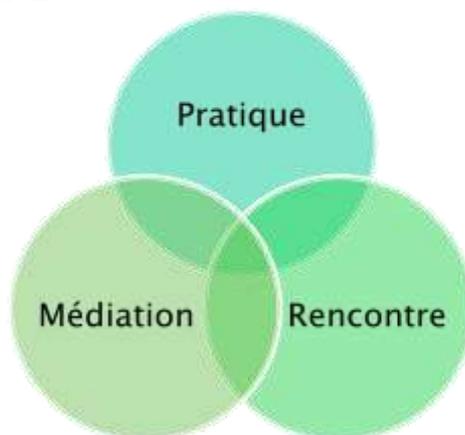
### 5) Mécanismes en jeu autour et pendant les séances : Une séance, trois espaces

Le début d'année 2022 a encore été marqué par des mesures et des protocoles sanitaires qui ont restreint la pratique des activités physiques et sportives. L'instauration de la vaccination obligatoire pour les adultes a contraint certains résidents de se faire vacciner ou d'abandonner le projet. Malgré cela plus de 250 séances ont pu se tenir sous forme de cycles de pratique ayant permis à plus de 369 (+40) résidents de pratiquer dans les 9 villes du département.

Au-delà de la pandémie, l'année 2022 a donc confirmé l'analyse qui avait été proposée précédemment pour décrire les effets des séances hebdomadaires dans les centres du département sur la base des échanges réguliers avec tous les acteurs du projet, de croisements avec des publications scientifiques et d'observations sur le terrain.

Afin de décrire la complexité des enjeux et des mécanismes à l'œuvre lors des séances et de l'ensemble de l'accompagnement mis en place autour de celles-ci pour favoriser la pratique, il est proposé de les décrire par l'enchevêtrement de 3 espaces au sein même d'une séance :

- Un espace de pratique ;
- Un espace de rencontre ;
- Un espace de médiation.



Dans un premier temps, cette manière de rendre compte des effets du projet semble plus complète qu'une approche strictement individuelle que nous développerons tout de même ensuite. Cela met en évidence les manières dont peuvent se vivre les séances en présentant chaque espace, à la fois comme un lieu à investir par l'ensemble des pratiquants (résidents et travailleurs sociaux) et à la fois comme une source potentielle d'effets collectifs et individuels.

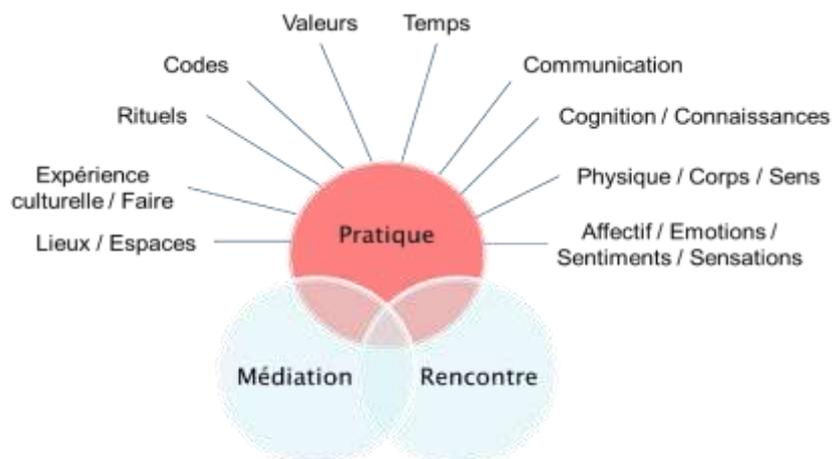
Il reste tout de même important de rappeler que l'objectif principal du projet est de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive en garantissant le cadre de pratique le plus favorable à celle-ci. Il s'agit donc de permettre aux résidents de « faire du sport pour le plaisir comme une fin en soi ». C'est à cette première condition, grâce aux rencontres et échanges générés par la pratique, que les résidents pratiquants pourront définir leurs propres objectifs individuels.

Ce positionnement est déterminant car il part du principe que le projet n'est pas là pour corriger des difficultés individuelles qui seraient la cause de la situation des résidents. Il est important d'éviter les choix d'objectifs ou choix pédagogiques qui pourraient induire une individualisation de problèmes sociaux.

Toutefois, les situations de pauvreté et d'exclusion que vivent les résidents ont pour conséquence de générer un certains nombres de difficultés individuels objectives.

Le présent rapport propose donc d'analyser comment la participation aux séances comme une fin en soi peut malgré tout avoir des effets bénéfiques sur les conséquences physiques, mentales et sociales de la situation des pratiquants, conséquences qui viennent souvent amplifier les difficultés d'inclusion sociale à court, moyen et long terme en fonction des parcours individuels.

### a) Espace de pratique



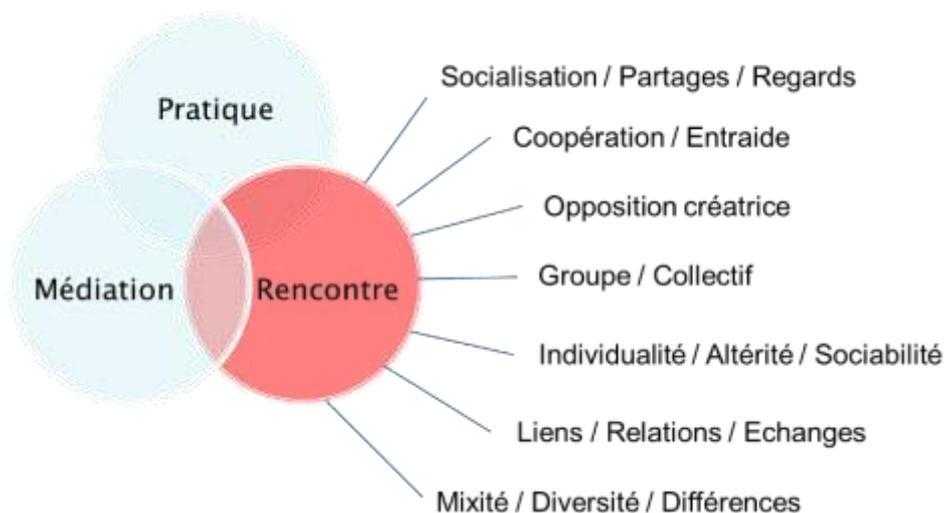
La séance est un espace de pratique physique qui met le corps en mouvement en sollicitant les sens, les capacités cognitives et en induisant des émotions, des sentiments et des sensations.

Il s'agit d'une pratique dans le domaine du « faire » et de l'action, une activité engageante. La séance est un espace de découverte d'une activité culturelle populaire, le sport, avec les codes, les rituels et les valeurs qui y sont associés dans notre société et qui peuvent y être projetées par les pratiquants.

Les séances se déroulent de manière planifiées et régulières dans des lieux adaptés à la pratique. Cela permet un rapport à l'environnement, au temps et à l'espace entendu de manière localisé (déplacement du corps dans le gymnase) et plus générale (mobilité dans la ville, accès à un lieu spécifique).

Ces différents éléments mis en mouvement autour et pendant les séances génèrent des interactions variées avec des domaines de la vie quotidienne. Cela favorise l'inclusion des pratiquants en développant leur autonomie dans ses dimensions physiques, psycho-sociales et politiques. La pratique permet de provoquer des expériences autour de domaines aussi variés que l'accès garanti à une activité culturelle commune, la mobilité, l'hygiène, la santé, la communication, la gestion des émotions, la confiance en soi, l'estime de soi, la projection et l'organisation personnelle.

### b) Espace de rencontre



La séance est aussi un espace de rencontre car elle induit des échanges avec un groupe de personnes qui se réunit régulièrement autour d'une même activité. Cette instance de socialisation secondaire, comme peut l'être un club de sport, développe le sentiment d'appartenance à un groupe et génère des interactions et des liens avec des personnes au vécu similaire et/ou totalement différent.

Cela permet de rompre temporairement mais régulièrement un isolement social puissant facteur de démobilité personnelle qui peut à son tour affecter d'autres dimensions comme la santé physique (inactivité/sédentarité) et l'estime de soi. Cela provoque une dynamique négative que la participation aux séances peut contribuer à atténuer voire à inverser lorsque cette pratique s'inscrit dans une approche globale de l'accompagnement individualisé des personnes hébergées.

Le fait de venir pratiquer une activité en groupe nécessite un accompagnement important sur la gestion du regard des autres. De manière générale, on notera une bienveillance très forte des pratiquants entre eux, avec de puissants élans de solidarité et d'entraide dans les moments de pratique difficiles.

La spécificité de la pratique sportive, dans la plupart des activités que nous proposons, est qu'elle nécessite à la fois de coopérer et de s'opposer lorsque deux équipes jouent l'une contre l'autre.

Voici un extrait de la charte « Fais-nous Rêver » de l'Agence pour l'Education par le Sport qui illustre bien cette dimension du projet :

« Parce que l'être humain cherche à exprimer son individualité, il est naturel qu'il puisse s'opposer. Mais la rivalité doit être maîtrisée pour devenir féconde et non destructrice.

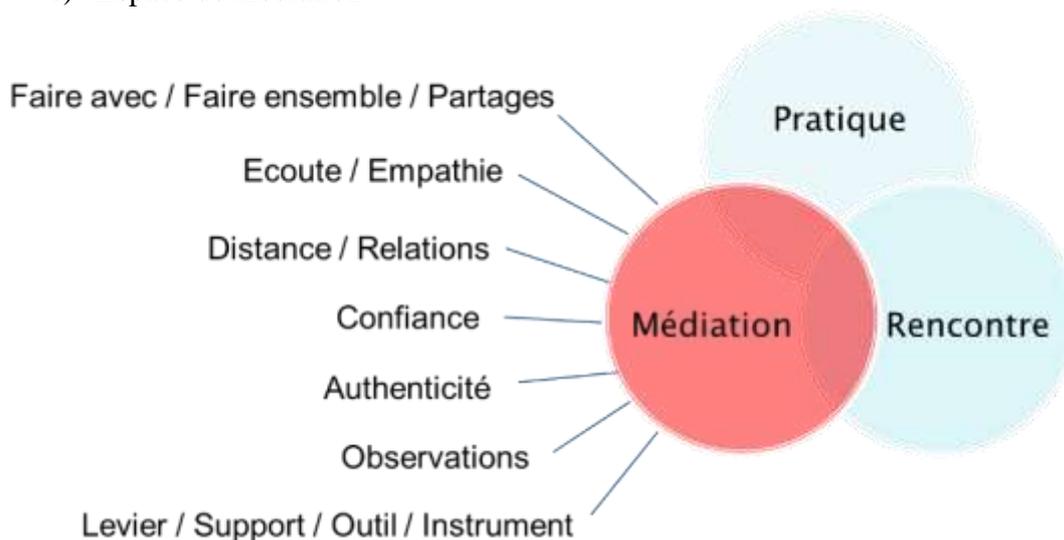
Dans le sport que nous défendons, le jeu prime sur l'enjeu. Ainsi, le sport met en avant le plaisir de l'entraînement et de la pratique en commun, qui transforme l'adversaire en partenaire de jeu, la rivalité en amitié et l'opposition en une occasion de progresser ensemble. Cela passe par l'application d'une éthique dans la relation à toutes les parties prenantes d'un terrain de jeu.

La compétition sportive engage d'abord la personne avec elle-même, en introduisant la notion de performance relative au regard de l'effort consenti. Elle permet de faire l'apprentissage du devenir humain, sachant accepter et vivre aussi bien la victoire que la défaite. Elle peut mettre en scène des tensions existantes hors de la sphère sportive pour devenir un support de médiation. »

La séance comme espace de rencontre, de sociabilité est une analyse partagée par les acteurs du projet qui observent des publics très différents tisser des liens sur les séances. Liens que l'hébergement dans les centres ne favorise pas toujours. Cela peut être pour des raisons aussi simple que l'éloignement de certains centres entre eux, le fait que les activités inter-dispositifs ne sont pas toujours la norme, qu'il peut y avoir de la méfiance face à l'inconnu de certains publics entre eux ou tout simplement que les occasions ne se présentent pas. Les séances sont donc un prétexte intéressant pour que la mixité et la diversité des personnes accueillies soient une richesse dans la vie des centres.

Cela peut être source de questionnements sur l'identité de chacun en faisant l'expérience de l'altérité.

c) Espace de médiation



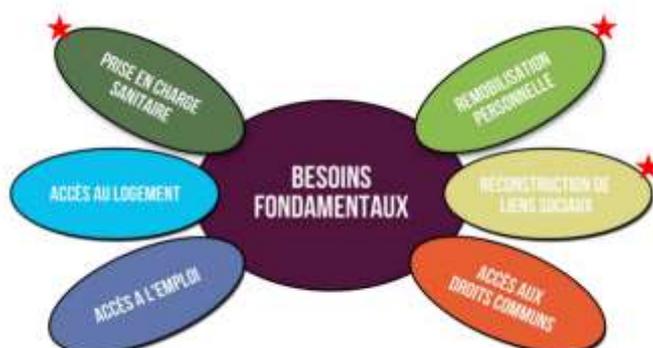
La séance et son environnement, sont un espace de médiation. La pratique permet aux travailleurs sociaux et aux résidents pratiquants de créer une relation différente de celle du quotidien au centre, fait d'accompagnement social et administratif.

Le partage d'une activité commune, au même niveau, modifie temporairement la distance nécessaire à l'accompagnement social. Il s'agit alors d'être dans le « faire avec », le « faire ensemble » qui permet de créer un lien de confiance différent, d'entrer en relation différemment. Ce moment de partage d'une situation de vie commune, permet au travailleur social et au résident pratiquant de travailler ensemble sur des difficultés ou des points de force que la pratique aurait soulignés.

Joseph Rouzel, dans son livre « Le travail d'éducateur spécialisé, éthique et pratique », résume bien cette notion d'espace de médiation ou d'activité support :

« Cet espace, avant tout espace de rencontre et de partage d'une activité, permet à l'éducateur de mettre en œuvre la finalité de l'action éducative qui vise toujours, quelles qu'en soient les modalités, l'appropriation par la personne de son espace corporel, psychique, social et relationnel. Cette appropriation ne se fait pas dans un discours, une leçon, un passage d'informations, elle s'établit en relation, dans la rencontre. »

Le schéma ci-dessous vient renforcer ce constat fait par les acteurs du projet en présentant les différents besoins fondamentaux des personnes en situation d'exclusion sociale accueillies dans les différents dispositifs. Ces besoins fondamentaux sont la priorité de l'accompagnement par les travailleurs sociaux.



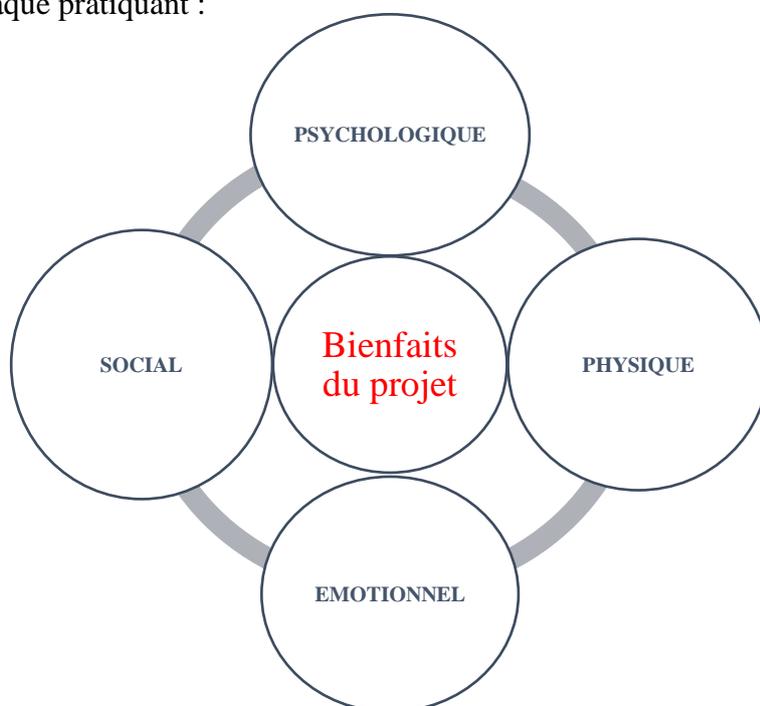
L'ensemble du bilan tend à appuyer le fait que la participation aux séances permet directement ou indirectement, à son niveau, de contribuer à répondre à trois de ses besoins :

- La prise en charge sanitaire ;
- La remobilisation personnelle ;
- Et la reconstruction des liens sociaux.

#### 6) Les capacités individuelles développées chez les pratiquants et les effets sur la santé

L'analyse de l'ensemble des outils de suivi (bilans de séances, feuilles de présence), les échanges au cours des réunions techniques, les observations lors de la participation aux séances et les échanges individuels avec des pratiquants ont permis de proposer l'analyse générale des effets des séances présentée ci-dessus.

Différents enjeux se chevauchent donc sur une séance en fonction des personnes qui s'y retrouvent. Sur la même base qu'en 2021, nous proposons malgré tout de faire un focus sur la dimension individuelle des effets de la pratique car elle permet de mobiliser les capacités principales suivantes pour chaque pratiquant :



En 2022, nous avons réalisé des entretiens individuels avec plusieurs résidents afin d'évaluer l'impact de notre action et du projet pour les résidents mais aussi pour les travailleurs sociaux.

Nous pouvons relever plusieurs bénéfices :

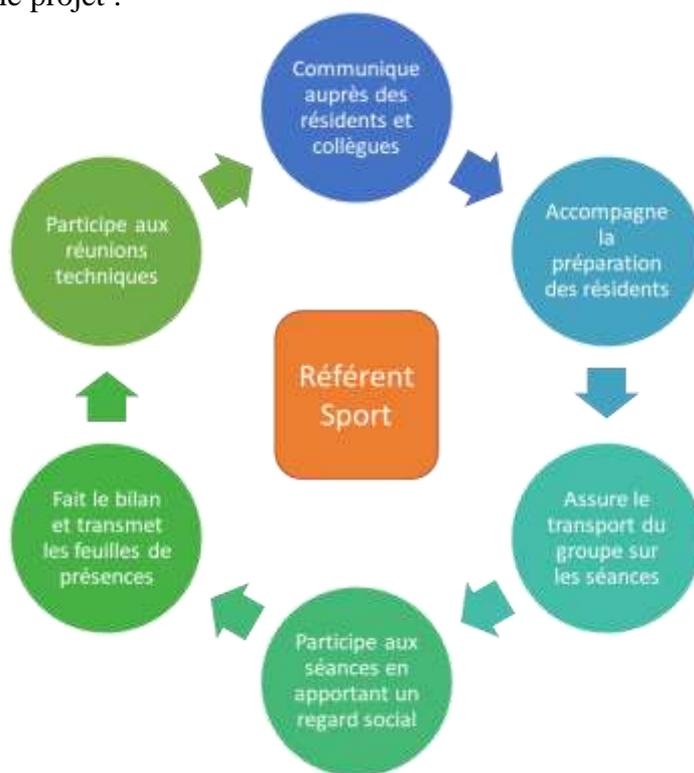
- **SOCIAL** : créer ou maintenir du lien avec les autres résidents et les travailleurs sociaux; permettre d'échanger avec les autres résidents des autres dispositifs ; connaître d'autres personnes quel que soit l'âge, le sexe et les origines ; consolider ou renforcer certaines relations entre résidents ou entre résidents et travailleurs sociaux ;
- **PSYCHOLOGIQUE** : les séances de sport permettent de sortir de la résidence, de sortir du cadre ; elles permettent de prendre l'air, de décompresser, de s'aérer la tête et de se détendre ;

- **PHYSIQUE** : les APS ont permis de lutter contre la sédentarité (augmentation du temps passé assis et du temps passé devant les écrans) ; bien que parfois compliqué pour certains résidents (de par leurs profils, leurs problèmes de santé ou pathologies), le fait de se mouvoir pendant 1h ou 1h30 est bénéfique pour les résidents ; ils ressentent de la bonne fatigue après la séance ;
- **EMOTIONNEL** : les séances permettent d'extérioriser pour les résidents ; de parler d'autre chose que des problèmes du quotidien ; la gestion des émotions, la gestion de la frustration est importante lors des séances.

## 7) L'appropriation par les équipes éducatives

Sur la même base que les années précédentes, l'année 2022 a confirmé l'importance de l'organisation et de l'appropriation interne du projet par les équipes éducatives au sens large, au-delà du référent Sport. Le projet nécessite une organisation importante dans les centres pour assurer la présence du travailleur social « référent Sport » avec un moyen de transport adapté à chaque séance. Il s'agit aussi d'avoir une organisation interne lui permettant de consacrer du temps de préparation de la séance pour mobiliser les résidents et du temps pour participer au suivi global du projet (présences, réunions techniques, retours aux collègues).

Le schéma ci-dessous permet de montrer les tâches cycliques importantes qui constituent le rôle du Référent Sport sur le projet :



On continue de noter l'importance pour le référent Sport d'avoir des relais de mobilisation dans les dispositifs dont il n'a pas la charge du suivi direct. Cela a été un enjeu fort de coordination dans de nombreuses villes afin que la motivation des référents Sport ne retombe pas face à l'investissement que cela pouvait demander. Les réactions des différentes structures ont toujours été constructives et ont permis de mettre en place, en fonction de chaque contexte, des nouveaux fonctionnements permettant au Référent Sport d'être le prolongement d'une volonté collective de participations aux

activités proposées. L'importance des réunions techniques à l'issue de chaque cycle permet de renforcer ce lien et de trouver des solutions en cas de difficultés.

Les points suivants permettent encore une fois de se rendre compte de l'implication des centres et des équipes d'éducateurs spécialisés pendant l'année 2023 :

- Une présence des Référents Sport à 100 % des séances réalisées qui marque l'intérêt et l'investissement des équipes pour le projet ;
- Un investissement important en temps pour la mobilisation des résidents et l'accompagnement sur des dimensions soulevées par la pratique ;
- Une utilisation fluide des outils de suivi par l'ensemble des référents Sport permettant d'avoir une visibilité sur le fonctionnement du projet en temps réel sur tout le territoire ;
- Un besoin de soutien logistique et de communication des référents Sport par leurs collègues qui ont un rôle important à jouer avec certains résidents dont ils seraient référents ;
- Une présence intéressante de volontaires en services civiques en appui de certains référents Sport.

Une des difficultés principale reste l'obtention d'un certificat médical du fait de la situation administrative pour certains résidents (pas de droits, démarche en cours, etc.) et de la difficulté à aller chez le médecin pour d'autres. Son obtention est resté un objectif pendant l'année 2022, notamment après quelques séances d'essais pour les résidents afin de ne pas en faire un frein à la pratique. Cet équilibre, entre la volonté de proposer cet espace de pratique comme un levier d'accompagnement potentiel vers le médical et en même temps la volonté de garantir la sécurité de la pratique, reste un enjeu à améliorer sur le projet.

Le choix du créneau de pratique est de moins en moins un enjeu de discussions lors des réunions techniques. Il continue d'être vrai que les créneaux en journée semblent favoriser la pratique des femmes qui ont des enfants du fait que les enfants soient à l'école. Mais cela ne convient pas aux résidents qui sont en formation, stage ou reprise d'emploi. Les créneaux du soir rendent la pratique accessible à tous les résidents occupés la journée mais excluent souvent les femmes seules à cause de la garde des enfants. Ces créneaux induisent aussi une problématique plus fréquente d'alcoolisation excessive que sur les créneaux en journée. L'activité proposée doit permettre de travailler cet aspect de l'accompagnement mais ne doit pas mettre en danger le groupe ou le pratiquant.

Le créneau parfait n'existe pas et son adaptation varie en fonction des parcours de vie des résidents dans les centres à un instant T. Toutefois, la pertinence du choix est parfois remise sur la table des discussions afin de s'assurer que cela ne soit pas un frein à la pratique des résidents éloignés de la pratique. En parallèle, un travail continue a été réalisé afin de sécuriser les créneaux de pratique d'une année sur l'autre.

## 8) Les effets territoriaux du projet

Au-delà des effets positifs sur la vie des résidents, le projet a des effets positifs sur la dynamique départementale que l'on peut résumer ainsi selon les champs :

- Secteur du travail social :
  - Renforcement du travail commun inter-dispositifs d'une même association ;
  - Renforcement du travail commun intra-association lorsque l'association est présente dans plusieurs villes ;
  - Renforcement du travail commun inter-associations dans les villes où plusieurs associations pratiquent sur le même créneau.

- Mouvement sportif :
  - Consolidation de l'emploi sportif départemental par la mise en place de conventions de prestation durables sur le territoire ;
  - Rôle cohérent de coordination de projet du Cdos-Aisne à l'échelle départementale en s'appuyant sur le mouvement sportif qu'il représente ;
  - Découverte d'un nouveau public pour les éducateurs sportifs, sources de nouvelles connaissances et de nouveaux partenariats.
  
- Politiques publiques :
  - Innovation politique plurisectorielle au croisement entre les politiques publiques du sport, de l'hébergement/logement social et de l'insertion ;
  - Développement de la cohésion sociale à l'échelle du département par la mise en place de partenariats et d'actions innovantes ;
  - Réduction des inégalités sociales d'accès à la pratique d'activités physiques et sportives régulières d'une population qui en est particulièrement éloignée.

## 9) Développement d'actions complémentaires

Un des objectifs de l'année 2022 était de développer des actions complémentaires aux séances hebdomadaires proposées toute l'année. Suite à des échanges avec les référents Sport et les pratiquants des actions ont été imaginées et formalisées dans des outils de présentation. La crise sanitaire que nous avons traversée a eu raison du lancement de ces actions.

Il s'agit d'actions qui peuvent se mettre en place dans les villes où les référents Sport en feraient la demande. Elles n'ont pas pour but de se déployer automatiquement dans toutes les villes du projet en même temps.

### a) Action « Passerelles »

La première est l'action « Passerelles » où il est proposé d'accompagner individuellement des résidents qui ont participé à des séances hebdomadaires vers la pratique dans les clubs et associations du territoire concerné.

Cette démarche est à l'initiative du pratiquant et de son référent social. L'action concerne en priorité les pratiquants qui cumulent des freins rendant difficiles les démarches autonomes et qui s'approchent d'une phase de transition vers un nouveau dispositif ou logement.

Les objectifs de cette action sont de :

- Eviter les ruptures de la pratique sportive après le projet ISAPS,
- Contribuer à son niveau à la continuité de l'accompagnement social dans les phases de transition,
- Favoriser l'inclusion sociale sur le futur territoire de vie,
- Réduire les inégalités d'accès aux APS dans la durée.

L'action se découpe en trois étapes :

- La prise de contact et l'entretien individuel socio-sportif,
- La proposition de différents types d'accompagnement :
  - Participation à un cycle supplémentaire sur ISAPS,

- Information sur l'offre sportive locale et adaptée,
  - Accompagnement à des séances en clubs ou associations,
  - Soutien financier à la prise de licence,
  - Travail autour des questions de mobilité.
- Le suivi dans la durée.

Pour 2022, il y a eu 1 résident bénéficiaire de cette action. Un résident de Saint-Quentin avec une prise de licence dans un club de Pétanque. Nous avons également entamé des démarches pour un résident escrimeur venant du Congo et souhaitant pratiquer l'escrime sur Château-Thierry

#### b) Actions « Apprentissages de la nage ou du vélo »

Dans cette action, il est proposé de mettre en place des cycles de pratique orientés sur l'apprentissage en complément des séances hebdomadaires orienté sur le plaisir de la pratique collective.

Ces cycles devront permettre aux résidents qui le souhaitent d'apprendre à faire du vélo pour les déplacements du quotidien et/ou d'apprendre à nager en toute sécurité. Les cycles se feront à la demande des centres dans les villes intéressées, sans obligation, et leur faisabilité sera évaluée sur la base des possibilités locales (partenaires, équipements, financements, etc.).

Les objectifs de l'action sont :

- Permettre d'utiliser la pratique d'activités spécifiques dans une perspective de développement de l'autonomie et de l'inclusion,
- Développer la capacité des résidents à se déplacer en vélo sur leur territoire de vie. Le vélo est bon marché, bon pour la santé et rapide,
- Permettre l'acquisition d'un savoir-nager sécuritaire afin de se mouvoir dans l'eau avec aisance et en toute sécurité. Cela permet un accès à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques mais aussi nautiques.

En 2022, un cycle VTT a été effectué dans la ville de Laon avec l'association Coallia. Il a débuté le mercredi 27 avril 2022 et s'est achevé le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022. 11 résidents ont participé à ce cycle. L'éducateur sportif mettait à disposition des VTT correspondant à la taille du résident, un casque avec une charlotte. Pour chaque séance, l'éducateur sportif donnait un point de rendez-vous aux travailleurs sociaux.

Nous avons rencontré également deux garages solidaires. Le premier sur Laon appelé la « Pharmacycle » et le second sur Soissons appartenant au club de Vélo de Courmelles, le « R'Cycle ».

L'objectif est de permettre aux résidents des centres d'hébergements d'obtenir un vélo à moindre coût, en bon état et d'être plus mobile pour se déplacer, effectuer des démarches ou d'aller à un rendez-vous. Ces 2 garages fonctionnent sous forme d'adhésion et les adhérents peuvent venir entretenir ou réparer leur vélo lorsqu'ils en ont besoins. Nous aimerions proposer l'action « Savoir rouler à vélo » ou « Génération Vélo » à notre public adulte. Dans l'attente, nous essaierons de proposer cette action aux jeunes de Tergnier suivis par la protection de l'enfance.

c) Action « Regroupement départemental »

Dans cette action, il est proposé de mettre en place un regroupement départemental avec l'ensemble des villes et associations participant au projet sous forme d'une journée multisport, basée sur le plaisir, les rencontres, les échanges.

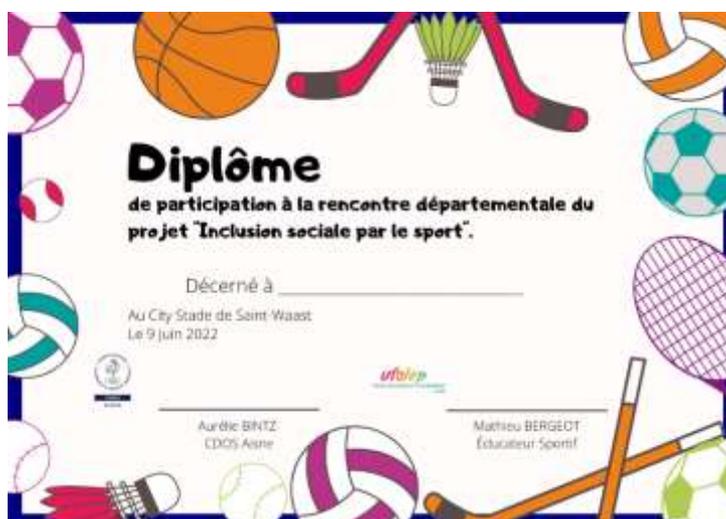
Les objectifs de l'action sont :

- Permettre d'utiliser la pratique d'activités spécifiques dans une perspective de développement de l'autonomie et de l'inclusion,
- Permettre aux résidents de découvrir un nouveau lieu de pratique, de se mouvoir et d'échanger avec des résidents d'une autre ville ou d'une autre association.

En 2022, cette action a été proposée le jeudi 9 juin 2022 sur Soissons. Elle a regroupé les villes de Soissons, Essômes sur Marne et Villers-Cotterêts.

Cette rencontre a regroupé 38 résidents, 10 travailleurs sociaux et 4 éducateurs sportifs. Elle a débuté par un pique-nique avec l'ensemble des villes, suivi de 5 ateliers sportifs mélangeant des compétences physiques, techniques, intellectuels. Les équipes étaient constituées de façon à ce que les résidents des différentes villes soient mélangés pour créer des échanges et du lien social.

A l'issue des ateliers, un classement a été établi et une remise de récompense pour l'ensemble des participants a été faite. Chaque résident est reparti avec son diplôme de participation ainsi qu'un sac avec quelques goodies. Nous avons clôturé cette journée par un goûter, fournis par le CDOS-Aisne. Tout s'est déroulé dans la bienveillance et la bonne humeur.



« Journée de regroupement rassemblant 3 villes et une quarantaine de résidents de 3 associations et 5 dispositifs différents »



10) Cartographie des partenaires du projet



## 11) Perspectives de développement en 2023

L'année 2018 était l'année de lancement du projet. Elle a permis de tester des fonctionnements différents dans les villes impliquées. Cela a permis de structurer le cadre du projet.

L'année 2019 a été celle de la confirmation de la pertinence des choix effectués. Elle a permis une montée en puissance du dispositif qui semble avoir atteint un rythme intéressant et une taille optimale.

L'année 2020 aurait dû être une année de fonctionnement optimal du cœur du projet permettant de dégager du temps pour développer des nouvelles actions. Elle a été une année marquée par la crise sanitaire au cours de laquelle l'enjeu principal a été de trouver des solutions pour maintenir des activités physiques et sportives dans un cadre favorable à la pratique mais aussi à la prévention des risques de contagion.

L'année 2021 aurait dû être une année de fonctionnement optimal avec le développement d'actions complémentaires à destination des résidents. Hélas, l'année a été encore marquée par la crise sanitaire au cours de laquelle, nous avons dû faire face à différents protocoles sanitaires. Toutefois, le projet a perduré et les séances ont pu être mise en place sur l'ensemble des villes.

L'année 2022 a été celle du relancement post-Covid avec des chiffres très positifs supérieurs à notre année de référence 2019. Malgré un début d'année marquée encore par la crise sanitaire et l'instauration du pass-vaccinal, le projet a fonctionné sur l'ensemble des villes et nous avons pu développer plusieurs actions.

Sur la base des échanges avec les acteurs du projet, en 2023, il pourrait donc être intéressant de développer les actions ou dispositifs suivants :

- Expérimenter de nouvelles actions dans le cadre du projet pour toucher de nouveaux publics ;
- Continuer à consolider les financements pour les années à venir ;
- Continuer à développer les trois actions complémentaires élaborées en 2022 (passe-relles, nage/vélo, rencontre départementale, premier secours, actions en faveur du sport santé) ;
- Organiser et/ou participer à des regroupements sportifs départementaux de type événementiel comme nous avons pu le faire en 2022 mais à plus grande échelle ;
- Mettre en place des rencontres de partages d'expériences entre les éducateurs sportifs et spécialisés et les acteurs pertinents du territoire sur l'inclusion sociale par les activités physiques et sportives.

## 12) Mise en avant du projet

### a) Article de Presse

En Mars 2022, le CDOS-Aisne a pu rencontrer le vase communicant de Soissons. Ils ont rédigé un bel article sur le projet.

## L'inclusion sociale par le sport

Le Comité Départemental Olympique et Sportif coordonne le projet « Inclusion sociale par le sport » pour les résidents de centres d'hébergement d'urgence dans l'Aisne.

Le sport vecteur d'inclusion sociale, c'est l'idée lancée fin 2017 par l'Etat dans la dynamique de Paris 2024. A cela s'ajoute la composante que ce projet « Inclusion sociale par le sport » s'adresse tout particulièrement aux personnes résidant dans les centres d'hébergement d'urgence, les structures de femmes victimes de violence, de demandeurs d'asile, les pensions de famille, les maisons de relais ou encore les foyers de jeunes travailleurs.

Dans l'Aisne, l'action a été prise en charge par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 02) et coordonnée par Aurélie Bintz : « La première séance a été donnée en janvier 2018 dans sept villes du département et désormais neuf depuis fin 2021, explique-t-elle. Ce sont des séances gratuites et adaptées d'1h30 par semaine d'activités physiques sportives variées, en extérieur ou en intérieur, animées par des éducateurs sportifs, tout en étant accompagnées par des éducateurs spécialisés »



Parmi les activités proposées : renforcement musculaire ou circuit training, ici au centre social de Prasles à Soissons.

Dans un premier temps, l'objet de ces séances d'inclusion sociale par le sport est de lever les freins à la pratique d'activités physiques et sportives du fait même de la situation des résidents, pouvant être bloqués pour raison économique, sociale, psychologique, physique voire politique. « Une fois ce frein levé, l'activité leur permet de recréer du lien social, de rencontrer des gens et de les sortir du cadre de leur quotidien compliqué, ajoute Aurélie. Et plus largement, ce sont aussi des moments où les participants et participantes prennent simplement du plaisir, rigolent et se dépensent »

Le projet se poursuit sur une quatrième année consécutive, il tend à s'étaler, et pourtant il reste encore méconnu : « Nous n'avons même pas suspendu nos activités pendant les deux ans de crise sanitaire, à la différence que nous avons dû rester en extérieur. Nous nous sommes adaptés en proposant des randonnées par exemple, souvent à la découverte du patrimoine et de l'histoire.

Et nous avons la volonté de développer encore nos activités, à commencer par l'apprentissage du vélo et de la natation. »

Depuis le début de l'action, 1 235 résidents ont pris part à 730 séances au total dans les neuf villes de l'Aisne. A Soissons, 7 à 15 personnes se retrouvent tous les jeudis de 14h à 15h30 au centre social de Prasles ou dans les parcs de la ville aux beaux jours. L'action est ici organisée en partenariat avec les structures Coallia, l'AMSAM et la Fondation diaconesses de Reuilly, ainsi qu'avec l'Ufolep pour l'encadrement sportif. « La participation est aléatoire car les résidents sont là quelques semaines ou quelques mois, parfois en attente de papiers, souligne l'animatrice - coordinatrice du CDOS 02. En attendant, ils et elles ont pu recréer du lien social, retrouver du bien-être physique et mental indispensable également pour le retour à l'emploi. C'est là que le projet d'inclusion sociale par le sport prend tout son sens. »

### b) Présentation en Préfecture

Le mercredi 6 juillet 2022, nous avons pu mettre en avant notre projet Inclusion Sociale par les activités physiques et sportives devant le préfet de l'Aisne lors d'une réunion organisée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

La feuille de route était organisée de la sorte : "Emploi dans le sport et Inclusion par le sport" ; "Le sport : un secteur créateur d'emploi et un levier pour l'insertion". De ce fait, nous avons expliqué les objectifs du projet, l'impact social de celui-ci pour les bénéficiaires, ponctué de chiffres depuis le début du projet en 2018.

## II) LES RENCONTRES REGIONALES SENTEZ-VOUS SPORT – SPORT SANTE

Le CDOS-Aisne a participé aux Rencontres Régionales Sport santé Hauts-de-France le vendredi 30 septembre organisées par le CROS Hauts-de-France et la municipalité d'Arras.

Ainsi, nous avons pu assister à différents ateliers sur la journée : Ecosystème Local Sport santé et Formation Sport Santé le matin ; Le sport en entreprise, la pratique physique adaptées aux seniors, les publics vulnérables et le développement des activités adaptées aux pathologies chroniques l'après-midi.

<b>8h45-9h15</b>	<b>Accueil des participants</b>
<b>9h15-9h30</b>	Echauffement Sport Santé
<b>9h30-10h30</b>	Ouverture par les Organisateurs
<b>10h30-11h10</b>	Présentation de la Maison Sport Santé d'Arras par l'Office des sports d'Arras en collaboration avec UFOLEP 62
<b>11H20-12H00</b>	→ Atelier 1
<b>12H00-14H00</b>	DEJEUNER
<b>14H00-14H45</b>	→ Atelier 2
<b>14H45-15H30</b>	→ Atelier 3
<b>15H30-16H00</b>	Clôture des organisateurs
<b>16h00-16h40</b>	Synthèse des ateliers

SPORT-SANTÉ

# RENCONTRES REGIONALES

Vendredi 30 septembre 2022 - Halle des sports Richard Tételin  
Boulevard du Général de Gaulle - 62000 Arras (Accès par le boulevard Crespel)

**JOURNÉE À DESTINATION DES ACTEURS DU SPORT SANTÉ - INSCRIPTION EN LIGNE**





**8h45-9h15** Accueil

**9h15-9h30** Echauffement Sport-Santé

**9h30-10h30** Ouverture organisateurs et institutionnels

**10h30-11h10** Présentation de la Maison Sport-Santé d'Arras

**11h10-12h Phase Atelier 1** (au choix) :

- Atelier 1 : Ecosystème local Sport-Santé
- Atelier 2 : Formation Sport-Santé existante pour les éducateurs sportifs
- Atelier 3 : Evolution de la politique en faveur du sport la CRdS au service du Sport-Santé

**12h-14h Temps de repas**

**15h30-16h** Clôture organisateurs

**14h-14h45 Phase Atelier 2** (au choix) :

- Atelier 4 : Faire pratiquer nos enfants avant 3 ans
- Atelier 5 : Développer de l'activité physique adaptée aux seniors
- Atelier 6 : Présentation d'outils existants en faveur du sport en entreprise

**14h45-15h30 Phase Atelier 3** (au choix) :

- Atelier 7 : Faire pratiquer nos enfants dès 3 ans
- Atelier 8 : Favoriser l'accès à une pratique sportive pour des personnes en situation de vulnérabilité
- Atelier 9 : Développer de l'activité physique et sportive adaptée aux pathologies chroniques des pratiquants

**16h-16h40** Synthèse des ateliers

HAUTS-DE-FRANCE

### III) COORDINATION DE LA FORMATION EDUCATEUR SPORTIF SPORT SANTE (E3S)

Le CDOS-Aisne a participé à l'organisation de la formation « Educateurs Sportif Sport-Santé » (E3S) sur le territoire des Hauts-de-France.

Pour se faire, Le Comité Régional Olympique et Sportif des Hauts-de-France (CROS Hauts-de-France) s'est entouré des 5 Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS) des Hauts-de-France, de la Société Française du Sport-Santé (SF2S), de l'Institut de Recherche du Bien-être de la Médecine et du Sport-santé (IRBMS) et en collaboration avec la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports des Hauts-de-France (DRAJES HDF).

Cette formation est destinée aux éducateurs sportifs et elle leur permet de développer des compétences nécessaires à la construction et l'animation de cycles éducatifs sport-santé. Le parcours de formation dure 52 heures en alternant des temps en distanciel et en présentiel tels que :

30 heures de temps distanciel avec 21 heures d'activités pédagogiques en ligne et 9 heures de classes virtuelles thématiques réparties en trois classes de trois heures. Et 22 heures de temps en présentiel correspondant à trois journées.

L'enjeu de cette formation est de faciliter le développement d'offres sport-santé dans les Hauts-de-France, afin de permettre à tout public de pratiquer. Dans un objectif de répartition géographique sur la région et afin de toucher un maximum d'éducateur, 3 sessions ont été organisées avec des contenus pédagogiques similaires, mais des dates et des lieux différents.

		Sessions 1 Pas-de-Calais/Nord	Session 2 Somme/Oise	Session 3 Aisne
<b>Plateforme</b>		Du 28 mars au 5 juin 2022	Du 4 avril au 10 juin 2022	Du 5 avril au 21 juin 2022
<b>Classes Virtuelles (CV)</b>	<b>CV1</b>	28 mars 2022 de 18h00 à 21h00	4 avril 2022 de 18h00 à 21h00	5 avril 2022 de 18h00 à 21h00
	<b>CV2</b>	9 mai 2022 de 18h00 à 21h00	16 mai 2022 de 18h00 à 21h00	17 mai 2022 de 9h00 à 12h00
	<b>CV3</b>	30 mai 2022 de 18h00 à 21h00	7 juin 2022 de 18h00 à 21h00	31 mai 2022 de 9h00 à 12h00
<b>Présentiel (P)</b>	<b>P1</b>	30 avril 2022 Espace François Mitterrand Hénin-Beaumont (62)	29 avril 2022 Centre Socioculturel de Clermont (60)	3 mai 2022 Palais des Sports de Laon (02)
	<b>P2</b>	11 et 12 juin 2022 Maison Départementale du sport du Nord à Villeneuve d'Ascq (59)	9 et 10 juin 2022 Locaux du Comité Départemental de la Somme de Tennis à Amiens (80)	14 et 21 juin 2022 Palais des Sports de Laon (02)

Pour faciliter la coordination au niveau des départements le CROS Hauts-de-France s'est appuyé sur les CDOS, afin de leur attribuer la coordination. Le CDOS-Aisne a alors participé à différentes dates de réunion pour organiser cette formation (5 au total).

Le CDOS-Aisne, disposant d'un salarié, titulaire d'un diplôme APA, a encadré et animé deux des trois dates de présentiels de l'Aisne, en reprenant le programme transmis par la SF2S. Nous avons pu accompagner 17 éducateurs inscrits sur les 3 jours de formations dans l'Aisne dans l'approfondissement de leurs connaissances sur les Activités Physiques Adaptés (APA) et dans la construction de leur projet Sport Santé.

Date	Lieu	Nombre d'éducateurs formés	Intervenant
<b>03/05/2022</b>	Palais des Sports de Laon	17	Tristan PALMIER
<b>14/06/2022</b>	Palais des Sports de Laon	16	Tristan PALMIER
<b>21/06/2022</b>	Palais des Sports de Laon	16	Clément MARREL

Une réunion de bilan s'est déroulée le jeudi 30 juin après-midi pour évaluer la formation (retour des stagiaires, retours des formateurs, coordination, aspect financier) afin de préparer les prochaines sessions.

#### **IV) PROJETS SPORT SANTE EN PARTENARIAT AVEC L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

A Laon, l'événement a eu lieu du 20 au 22 septembre 2022. L'action s'est déroulée en partenariat avec le CD Ufolep 02 et le CD Sport en Milieu Rural 02. L'objectif de la journée était de faire découvrir des sports innovants sans contact, favorisant la coopération et le fair-play à l'ensemble des différentes populations pénales incarcérées, y compris les publics spécifiques comme les mineurs et les seniors isolés. Plusieurs réunions de préparation se sont déroulées en amont de l'événement avec tous les acteurs du projet : les intervenants, la coordinatrice des activités du centre pénitentiaire de Laon, les moniteurs de sport et le CDOS-Aisne.

Pour cela, 3 journées ont été organisées avec les différents publics sur le format suivant :

- Mardi Matin : Maison d'arrêt (33 détenus),
- Mardi Après-midi : Centre de détention (20 détenus),
- Mercredi Matin : RESPECT (12 détenus),
- Mercredi Après-midi : Seniors isolés (21 détenus),
- Jeudi Matin : Maison d'arrêt (30 détenus),
- Jeudi après-midi : Centre de détention (24 détenus).

Chaque demi-journée a permis à tous les publics de pratiquer pendant 30 minutes chacun des quatre sports suivant :

- Tchouk ball ;
- Poull-ball ;
- Kin-Ball ;
- Ultimate Frisbee.

Ce sont les moniteurs de sport qui ont prévenu les détenus et procédé à un système d'inscription pour ces 3 jours d'activité. En fonction de l'organisation du Centre Pénitentiaire, les détenus pouvaient s'inscrire sur le créneau correspondant.

Les trois journées ont réuni environ 140 personnes détenues. Une partie du personnel du centre pénitentiaire (moniteurs de sports) a participé aux activités proposés. Cela a favorisé la cohésion avec les personnes détenues et permis certains changements de regard, notamment envers les bonnes capacités et l'engagement des détenus seniors isolés et éloignés de la pratique. Malheureusement, au regard des conditions sanitaires et du manque d'effectif, aucun autre personnel de la prison a pu participer aux activités proposées.

Les moniteurs de sport étaient satisfaits de l'organisation de ces jours. Les quatre éducateurs sportifs ont apprécié ce contexte d'intervention et le déroulement de ces 3 journées. Ils ont apprécié le niveau d'engagement et de respect des personnes détenues. Les personnes détenues ont, dans la grande majorité, trouvé intéressant de découvrir des sports méconnus qui changent du quotidien.

Certains ont demandé à ce que de nouvelles journées similaires soient organisées et/ou que des cycles de pratique de sports innovants soient proposés afin de pouvoir progresser. Au regard de la sédentarité des détenus, engendré par la détention, beaucoup de détenus souhaitent que ce projet se réitère sur l'année ou que des interventions plus ponctuelles soient réalisées.

## V) EVENEMENT SENTEZ VOUS SPORT AVEC LA VILLE DE LAON

1) En partenariat avec la ville de LAON et France Bénévolat

L'événement a eu lieu sur Laon du 9 au 11 Septembre 2022 au Stade Levindrey. L'événement a été organisé en partenariat entre la Ville de Laon et l'Association « France Bénévolat ».

Le CDOS-Aisne est intervenu en tant que prestataire sur la journée du vendredi 9 Septembre de 9h30 à 16h dans le cadre du « Sentez-vous Sport » à destination des scolaires de la Ville de Laon. Nous nous sommes appuyés sur le jeu « Super quizz sport santé » pour animer notre atelier.

7 écoles étaient présentes sur le projet avec 10 classes différentes. Les classes étaient divisées en 2 groupes. Tout au long de la journée, sur des créneaux de 30 minutes, toutes les classes se sont succédées sur des ateliers sportifs ou non. Plusieurs activités étaient proposées (\*21) : Aïkido, Athlétisme, VTT-BMX, Escrime, Volley-Ball, Poull-Ball, Tir à l'arc, escalade, Cardio-goal, Rugby, Tir laser, Disc Golf, Boxe, Tchouk-Ball, Ultimate, Kinball, Mini-Tennis, Atelier zéro déchet et bien d'autres encore....

Les objectifs de cette journée étaient de faire pratiquer les élèves des différentes classes de Laon (CM1-CM2), de leur faire découvrir différentes Activités Physiques et Sportives et de leur montrer l'importance de pratiquer une activité en lien avec la santé. Il était également important de les sensibiliser au développement durable et à l'écologie....

Plusieurs associations sportives du Laonnois étaient présentes ce jour-là pour mettre en avant leurs activités et, de ce fait, attirer peut-être un maximum de jeunes dans leur structure.



## 2) En partenariat avec le Club de Basket-Ball SQBB-JSC

Le samedi 17 septembre 2022, le CDOS-Aisne a participé à l'événement « Sentez-vous sport » avec le Club de JSC SAINT-QUENTIN Basket-Ball.

Le programme était le suivant de 10h00 à 17h00 au gymnase Bertrand GAMESS :

- Bout Chou Basket (enfants de 2018, 2019, 2020) 10h - 12h30 (pour les 2020 cours de 11h45 avec un accompagnant par enfant)
- Mini Basket U7 (enfants de 2016 et 2017) 10h-11h
- Mini Basket U9 (enfants de 2014 et 2015) 11h - 12h30
- Basket Santé (de 7 à 99 ans !) 10h - 11h
- Girls Only 14h - 15h30
- Découverte du basket (pour tous les moins de 17 ans) de 13h à 15h30

Des stands, à destination des différents publics étaient présents toute la journée :

- CDOS-Aisne et son jeu Superquizz sport santé
- Ville de Saint Quentin
- Le numérique dans le sport (jeu HomeCourt et essai des Blazepods)
- Sport santé

Le CDOS-Aisne a présenté son jeu super-quizz sport santé aux jeunes basketteurs. C'est environ 10 jeunes qui ont pu s'essayer au jeu et répondre aux questions.